Travaux et recherches archéologiques de terrain

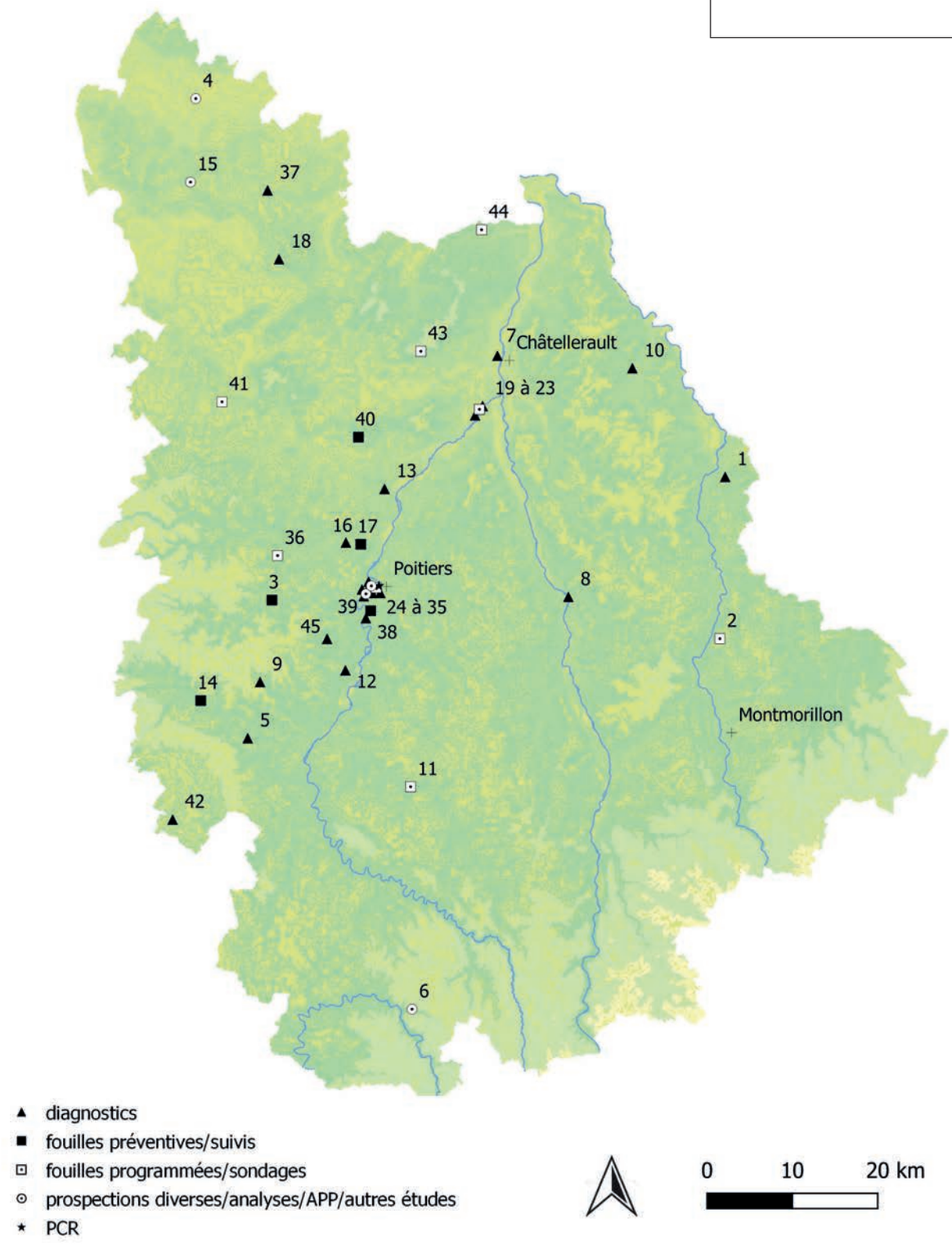

N°						N°	P.
207540	ANGLES-SUR-L'ANGLIN	1 Place Aimé Octobre	LAGORSSE Katia	INRAP	OPD	1	446
207306	ANTIGNY	La Grotte du Taillis des Coteaux	PRIMAULT Jérôme	MCC	FPR	2	446
207615	BÉRUGES	Le Pont du Pin	GUILLOTEAU Éric	EP	FP	3	447
207683	BOURNAND	Le Bois de la Grange, domaine de Verrière, Auton	MATHÉ Vivien	SUP	PMS	4	448
207629	CELLE-LÉVESCAULT	La Tiffannelière	LECONTE Sonia	INRAP	OPD	5	449
207303	CHARROUX	Abbaye Saint-Sauveur	LAINÉ Margaux	DOC	PRT	6	449
207646	CHÂTELLERAULT	Quai Alsace-Lorraine, pré de l'Assesseur	SANCHEZ Valerian	INRAP	OPD	7	450
207574	CHAUVIGNY	10 rue Porte Chevreau	BARBIER Emmanuel	INRAP	OPD	8	450
207607	COULOMBIERS	Chemin rural de Jazeneuil, RD 611	MOUTARDE Bénédicte	INRAP	OPD	9	451
207433	COUSSAY-LES-BOIS	Rue de Clamart	MARTINS David	INRAP	OPD	10	451
207382	GENÇAY	Le château	ARMAND Clément	CNRS	FPR	11	452
207596	ITEUIL	Champ Brouard	MOUTARDE Bénédicte	INRAP	OPD	12	453
207586	JAUNAY-MARIGNY	3bis rue de l'Ormeau	LECONTE Sonia	INRAP	OPD	13	454
207394	JAZENEUIL	1 à 5 rue Saint-Nicolas	BELLIARD Christophe	COL	suivi	14	454
207654	LOUDUN	Prospection géoradar Pé de Jojo	BRUNIAUX Guillaume	SUP	PMS	15	457
207602	MIGNÉ-AUXANCES	Pôle d'activités culturelles et sociales	LECONTE Sonia	INRAP	OPD	16	457
207448	MIGNÉ-AUXANCES	14 rue du Centre	MOUSSET Julie	EP	FP	17	457
207565	MONTS-SUR-GUESNES	Allée des Marronniers	BAKKAL-LAGARDE Marie-Claude	INRAP	OPD	18	459
207458	NAINTRÉ	15 rue du Viroux	MAGUER Patrick	INRAP	OPD	19	459
207471	NAINTRÉ	19 rue du Viroux	MAGUER Patrick	INRAP	OPD	20	459
207457	NAINTRÉ	28 rue Jean de la Fontaine	MAGUER Patrick	INRAP	OPD	21	460
207604	NAINTRÉ	Les Berthons, le Clain	CAYRE Morgane	BEN	FPR	22	460
207616	NAINTRÉ	Les Berthons	NICOT Brice	EP	FPR	23	461
207524	POITIERS	12 rue Louis Pasteur	BILLY Benoît	INRAP	OPD	24	462
207639	POITIERS	Cité de la Traverse, rue Théophraste Renaudot	BILLY Benoît	INRAP	OPD	25	462
207606	POITIERS	Rue Joseph Meister	BILLY Benoît	INRAP	OPD	26	463
207657	POITIERS	Chemin du Parc à Fourrages	BRUNIE David	INRAP	OPD	27	463
207538	POITIERS	20 rue Saint-Vincent-de-Paul	LECONTE Sonia	INRAP	OPD	28	464
207472	POITIERS	Rue Guillaume VII le Troubadour, site de l'Hôtel Dieu	LECONTE Sonia	INRAP	OPD	29	464
207662	POITIERS	22 rue des Feuillants	LOEUIL Pascal	INRAP	OPD	30	465
207661	POITIERS	135 Promenade des Cours	MARTINS David	INRAP	OPD	31	465
207378	POITIERS	27 et 29 rue des Carolus, 1 et 3 rue Arthur-de-la-Mauvinière	MAROT Emeline	EP	FPR	32	465
207626	POITIERS	Collégiale Saint-Hilaire-le-Grand	SPARHUBERT Éric	CNRS	PRT	33	470
207291	POITIERS	Place Lepetit -Palais Comtal - Tour Mau	PROUTEAU Nicolas	SUP	PCR	34	472
207518	POITIERS	Quartier du Palais Comtal	BELLIARD Christophe	COL	PRD	35	472
207519	QUINCAY	Le Chiron Râpé - La Grande Roche de la Plématrie	SORESSI Marie	UNIV	FPR	36	472
207666	ROCHE-RIGAULT (LA)	Église Saint Germain de Claunay	MARTINS David	INRAP	OPD	37	473
207454	SAINT-BENOÎT	1 au 9 place du 8 Mai 1945	MARTINS David	INRAP	OPD	38	473
207453	SAINT-BENOÎT	Chemin de ToutVent	COUTELAS Arnaud	EP	FP	39	474
207406	SAINT-MARTIN-LA-PALLU	Vendeuvre-du-Poitou	GUILLOTEAU Éric	EP	FP	40	474
207513	SAINT-MARTIN-LA-PALLU	Varennes, La Tourette de Luché	VIVIER Daniel	BEN	FPR	41	476
207624	SAINT-SAUVANT	Le Bois de la Chagnée	MAITAY Christophe	INRAP	OPD	42	478
207603	SCORBÉ-CLAIRVAUX	Le Haut Clairvaux	CHAUVEAU Céline	EP	FPR	43	479
207447	VELLÈCHES	Château de Marmande – tour port phase I	NOBLET Julien	EP	SD	44	481

Époque contemporaine

ANGLES-SUR-L'ANGLIN
1 Place Aimé Octobre

Le diagnostic de la maison 1 place Aimé Octobre se situe dans le centre du village d'Angles-sur-l'Anglin, à quelques mètres de la halle disparue et à une centaine de mètres à l'ouest de l'église paroissiale Saint-Martin. La parcelle étudiée s'imbrique dans le parcellaire dense de cette partie du village. Elle prend une forme allongée avec une façade sur rue et un jardin en fond de parcelle. Elle se compose de trois niveaux : rez-de-chaussée, étage et étage sous combles.

Les deux sondages manuels ouverts dans la cour intérieure et dans la cour-jardin ont tous les deux atteint la dalle calcaire, elle apparaît à une profondeur minimum de 12 cm. Les niveaux découverts conservent très peu de mobilier et sont pour la plus grande part attribuables au XIXe siècle.

L'observation du bâti de la maison se concentre sur la mise en évidence des relations relatives entre les différents espaces et des maçonneries à l'intérieur de ceux-ci. Une boutique occupe les pièces en rez-de-chaussée ce qui limite une partie de ces observations. La liaison entre le rez-de-chaussée et l'étage ne peut être fait. À cette lecture des relations relatives des maçonneries s'ajoute la compréhension de la distribution intérieure/extérieure et verticale/horizontale. Ces différents éléments permettent de proposer un phasage en quatre temps de l'évolution du bâti allant de la période médiévale à nos jours.

Les maçonneries élevées en grande partie en appareil de petits à moyens modules de blocs équarris de calcaire blanc à jaune ne présentent pas d'éléments datant. Les ouvertures, elles, utilisent des blocs taillés en calcaire mais qui dans l'ensemble sont des remplois. L'oculus trilobé dans la façade sud qui jusque-là datait la maison de l'époque médiévale, ne se trouve pas en place dans le parement.

L'autre marqueur fort de la maison : l'escalier en vis, lui aussi pose question quant à sa datation. En effet son insertion bouleverse profondément la structure de la maison. Intervient-il à l'époque moderne ou est-il également un remploi ?

Lagorsse Katia

Paléolithique supérieur

ANTIGNY
La grotte du Taillis des Coteaux

La grotte du Taillis des Coteaux est fouillée depuis l'année 2000. Les campagnes de recherches successives ont permis d'explorer une impressionnante séquence de presque 5 mètres d'épaisseur et couvrant la quasi-totalité du Paléolithique supérieur, depuis l'Aurignacien jusqu'au Magdalénien moyen. Jusqu'à lors, les recherches se sont concentrées sur la documentation de la séquence post-DMG et ont plus particulièrement abouti à une proposition de structuration chrono-culturelle du Magdalénien (Primault et *al*., 2021).

Dans le cadre de la campagne 2020-2022, les efforts se portent désormais sur la documentation de la séquence pré-DMG et plus particulièrement sur le

Antigny, le Taillis des Coteaux, l'entrée de la grotte après désobstruction et sécurisation (Cliché : J. Primault)

Gravettien conservé dans la salle d'entrée de la grotte (ensemble EG-VI). Cependant, avec l'annulation de la campagne 2020 (et son remplacement par un chantier des collections magdaléniennes), ce programme n'a finalement débuté sur le terrain qu'en 2021.

Une campagne de 6 semaines s'est donc déroulée cette année avec l'aide d'une trentaine de fouilleurs bénévoles. Une importante phase de travaux préparatoires a cependant été mise en œuvre avant la fouille proprement dite des nappes de vestiges. Ce travail a principalement consisté en la désobstruction des sédiments remaniés présents au sommet des coupes internes, obligeant au retrait de plus de 10 m^3 de terre afin d'abaisser d'environ un mètre ces coupes et, ainsi, sécuriser la zone de fouille. Dans un second temps, la fouille d'un reliquat de la nappe de vestiges EG-IIIGF (Magdalénien inférieur) a été mise en œuvre sur 6 m² afin d'atteindre les sables fluviatiles endokarstiques (EG-IV) qui recouvrent le sommet de la séquence gravettienne (EG-VI). Au final, ce secteur du chantier est désormais disponible pour la fouille en 2022 de 6 à 8 m² de la séquence gravettienne interne.

En parallèle, dans le versant extérieur de la grotte, la fouille de la nappe de vestiges AG-IIIi (Magdalénien inférieur) a été poursuivie jusqu'au sommet de l'ensemble AG-IV, nappe archéologiquement stérile qui repose sur la séquence badegoulienne (AG-V) par ailleurs non conservée à l'intérieur de la grotte. La séquence gravettienne (AG-VI) est encore hors d'atteinte immédiate dans ce secteur du chantier et va nécessiter plusieurs années de travail avant de pouvoir être fouillée.

Primault Jérôme

- Primault et *al*., 2021
- Primault J., Brou L., Bouché F., Catteau C., Gaussein P., Gioé A., Griggo Ch., Houmard C., Le Fillâtre V., Peschaux C. : « L'émergence du Magdalénien. Rythme des changements techniques au cours du 18e millénaire BP au Taillis des Coteaux (Antigny, Vienne, France) », In : L.G. Straus, M. Langlais (dir.), *Corrélations chronostratigraphiques et interactions culturelles au cours du Magdalénien entre l'Espagne cantabrique et le Sud-Ouest de la France… et au-delà*, Paris, Société préhistorique française, 2018, 2021, p. 221-247.

Moyen Âge,
Période récente

BÉRUGES
Le Pont du Pin

Le Pin est un lieu-dit situé à environ 2 km à l'ouest du centre bourg de Béruges, en fond de vallée au point où la route de Latillé à Coulombiers franchit la Boivre. L'histoire de la commune est marquée par la puissante famille des Lusignan, seigneurs de Béruges à partir du IXe siècle. En 1242, Hugues X de Lusignan, comte de la Marche, se rebelle contre Alphonse de Poitiers, frère de Louis IX et comte de Poitou. La seigneurie est alors partagée entre plusieurs seigneuries ecclésiastiques dont l'abbaye du Pin fondée dans le premier quart du XIIe siècle et rattachée en 1163 à l'abbaye cistercienne de Pontigny. En 1193, le roi d'Angleterre Richard confirme « la donation d'un moulin au-dessus de ceux dudit Richard sous la chaussée de l'étang de Montreuil ». S'il est difficile de rattacher ce moulin à celui du Pin, il est intéressant de noter que cette donation est utilisée par la propriétaire de la filature, veuve Vaillant, en 1748 pour justifier de l'ancienneté de son moulin (fig.1).

Béruges, Le pont du Pin, fig. 1 : Le lieu-dit le Pin sur le cadastre napoléonien de 1830 (AD86, section D-2).

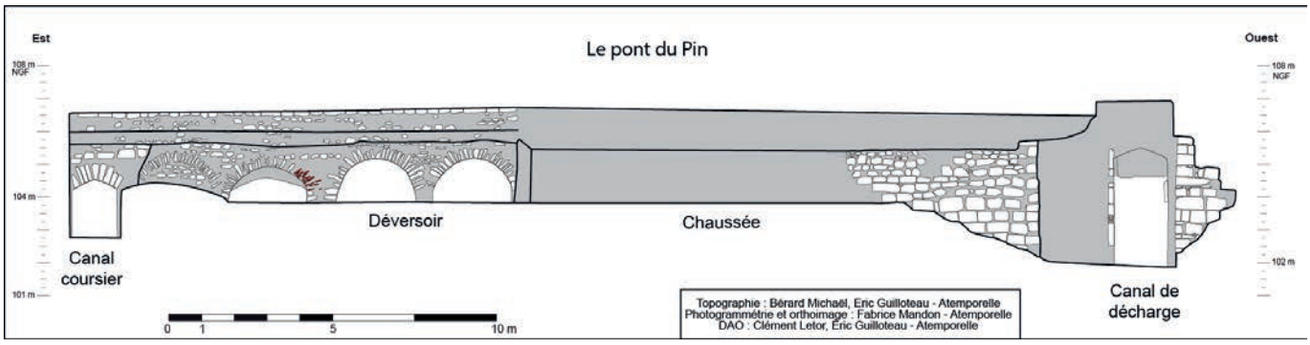

Béruges, Le pont du Pin, fig. 2 : Élévation sud du pont du Pin (DAO : C. Letor et E. Guilloteau)

L'étude archéologique du bâti s'est déroulée préalablement aux travaux de rénovation du 20 au 22 juin 2021 et à la dépose de trois maçonneries du 31 août au 13 octobre 2021. Ces travaux de restauration ont été conduits par la Communauté Urbaine Grand Poitiers, direction voirie. L'objectif de la mission archéologique était de comprendre les différentes phases d'édification du pont reposant sur les aménagements du système hydraulique du moulin du Pin. Il s'agissait de repérer des aménagements antérieurs et de déterminer si la présence du moulin était antérieure à l'implantation de l'abbaye ou si ce dernier entrait dans les stratégies de développement économique cisterciennes. À défaut d'apporter une datation précise, une chronologie relative devait ressortir de cette étude, ainsi que tous les éléments pouvant remettre dans un contexte précis la construction et les aménagements successifs du pont du Pin. Le suivi archéologique lors de la dépose de plusieurs maçonneries devait permettre de relever un maximum d'informations utiles à la datation de ces aménagements.

Si l'ensemble des anciens aménagements hydrauliques de la filature formant le pont sont toujours présents et constituent quatre sections bien distinctes (fig.2), il est difficile d'en déterminer l'ancienneté faute d'élément datant dans les maçonneries et en l'absence de sondages. Seule une phase pourrait être datée du XIXe siècle, lorsque le chemin vicinal a été élargi. Cette information est donnée par la comparaison de deux plans dressés en 1848 et 1860. Entre les différentes sections, seule une chronologie relative partielle a pu être établie. Chaque entité est homogène, mais bien distincte l'une de l'autre. Les sources d'approvisionnement en matériaux - pierres calcaires, chaux, sable - semblent être identiques à celles de l'abbaye. La dépose des maçonneries n'a pas apporté d'information complémentaire, d'autant plus que les maçonneries démontées sont celles édifiées au XIXe siècle, datées par l'iconographie mais aussi par un dépotoir ayant fourni du mobilier céramique. Les autres maçonneries ayant fait l'objet d'un piquage n'ont fourni aucun fragment de charbon ou de céramique. Une fouille au niveau de leur fondation aurait peut-être apporté des éléments matériels utiles à la datation.

Enfin, le projet initial de restauration du pont du Pin a été restreint pour cause budgétaire, limitant par là même les investigations archéologiques prévues dans la prescription. Les structures hydrauliques formant le pont du Pin nous semblent être plutôt à placer aux périodes moderne et contemporaine. La réfection du moulin de l'abbaye aux XVIIe et XVIIIe siècles pourrait être une base de réflexion pour aborder les aménagements du moulin du Pin. Il est certain également, qu'une étude plus approfondie des textes médiévaux et modernes conservés aux archives départementales de la Vienne pourrait peut-être permettre de retrouver des mentions plus précises que les actes de donation du roi Richard. Le moulin du Pin comme l'ensemble des moulins dépendant de l'abbaye sont indéniablement un objet d'étude des plus intéressants dans le contexte de l'économie cistercienne et l'exploitation des cours d'eau à l'époque médiévale.

Guilloteau Eric

BOURNAND
Le Bois de la Grange, domaine de Vérrière, Auton

Notice non parvenue.

Mathé Vivien (Université La Rochelle)

Bas Moyen Âge,
Temps modernes

CELLE-LÉVESCAULT
La Tiffanelière

Le projet de réhabilitation d'une fosse septique et la mise en place d'une fosse d'épandage, sur la commune de Celle-Lévescault, au lieu-dit La Tiffanelière, a entraîné la réalisation d'un diagnostic archéologique, prescrit par le Service régional de l'Archéologie de Nouvelle-Aquitaine. Cette décision a été motivée par la présence du logis de la Tiffanelière, inscrit aux Monuments Historiques en 2002, ainsi que par celle d'un site antique, recensé sur le terrain limitrophe. Implanté en rupture de pente, ce logis surplombe la vallée encaissée de la Vonne. En accord avec le Service régional de l'Archéologie de Nouvelle-Aquitaine, les sondages se sont concentrés sur les zones directement impactées par les travaux d'assainissement, soit sur le quart nord-est du clos ainsi que sur deux emplacements restreints au sein de la cour principale du logis.

L'intervention a permis de rendre compte d'indices d'occupation associés aux XIVe-XVe siècles. La présence d'un four à chaux a été mis en évidence au sein du clos. Situé en bas de pente, celui-ci est masqué par un important remblai qui semble venir combler et aménager toute la partie basse du terrain, dominant la vallée de la Vonne. Ces rares éléments viennent confirmer les premières mentions du site au XIVe siècle, alors que la majeure partie des bâtiments existants ne paraissent pas antérieurs au XVIIe siècle.

Leconte Sonia

Moyen Âge

CHARROUX
Abbaye Saint-Sauveur

Dès la fin du VIIIe siècle, l'abbaye Saint-Sauveur de Charroux rassemble une communauté de moines vivant selon la règle bénédictine. Fondée par un comte gravitant dans l'entourage proche de Charlemagne, elle est placée sous sa protection et celle de ses descendants. Cela lui garantit une prospérité rapide, devenant même un centre religieux d'importance accueillant un concile lors du mouvement de la Paix de Dieu à l'aube de l'an 1000. Son placement sous l'autorité directe du Pape ainsi que l'assurance du soutien des monarques successifs, combinés à une importante dotation en reliques, en font un lieu de passage prisé des pèlerins médiévaux. Son temporel s'enrichit, l'abbaye essaime des prieurés à la fois dans l'ouest du pays, mais aussi en Angleterre, en Belgique ou aux Pays-Bas actuels.

Ce dynamisme a laissé une trace durable dans le paysage, notamment par le biais de l'imposante abbatiale de 116 mètres de long, construite au XIIe siècle et sur l'entrée de laquelle un portail sculpté présentant un programme iconographique riche et soigné est plaqué lors du siècle suivant.

C'est la succession de conflits à la fin du Moyen-Âge et durant l'époque moderne qui met un coup d'arrêt à l'essor de l'établissement. L'abbaye subit des destructions lors de la guerre de Cent Ans, et notamment l'occupation de ses bâtiments réguliers par les troupes anglaises. Même si les abbés tentent de restaurer à la fois les bâtiments et la situation économique, les guerres de Religion mettent un coup d'arrêt définitif à son développement. L'abbaye se maintient jusqu'en 1780, date à laquelle elle est réunie au chapitre de Saint-Julien de Brioude (Haute-Loire).

Lors de la Révolution française, l'enclos est divisé en cinq lots et vendu. La plupart des édifices servent de carrière de pierres. Le bâtiment qui nous a intéressé lors de cette étude semble avoir échappé à ce destin. Il est situé au sud-ouest de l'enclos bordant la rue Saint-Sulpice. Ayant fait l'objet d'observations rapides, il avait été désigné comme « bâtiment des hôtes » datant du XIIIe siècle. Bien que présentant de nombreuses limites, l'étude a mis en évidence une chronologie plus complexe. Il apparait tout d'abord que l'édifice s'appuie sur un bâtiment antérieur (phase I), et qu'il se compose d'un rez-de-chaussée aveugle et d'une grande salle sous charpente au premier étage (phase II). Par la suite, une séparation horizontale (création d'un deuxième étage) et une verticale (installation d'un refend au premier étage) sont ajoutées (phase III). Enfin, la fonction résidentielle du bâtiment est abandonnée au profit d'une utilisation agricole et pour la stabulation (phase IV). À chaque changement de fonction, des percements pour de nouveaux accès ou l'ajout d'éléments de confort tels que des cheminées ont été observés.

Si la fonction de ce bâtiment n'a pas pu être affirmée à la suite de cette étude, il nous semble néanmoins que l'identification en tant que bâtiment des hôtes est bien trop restrictive. De plus, aucun indice de partitionnement interne permettant d'accueillir plusieurs convives dans des espaces privés n'a été mis en évidence. Il semble donc que dans la phase II,

le rez-de-chaussée soit dévolu au stockage et l'étage soit un espace de réception et ouvert sur le monde et non plus seulement la communauté monastique. Les parallèles nombreux avec l'architecture manoriale civile viennent renforcer cette hypothèse. L'abbaye est une seigneurie et se doit de gérer un temporel ancré dans un territoire qui dépasse largement la clôture monastique. La fonction d'espace d'accueil peut être envisagée, mais seulement dans la phase III et uniquement pour le second étage.

Afin de préciser les observations, il serait judicieux d'enrichir l'étude d'une analyse fine des maçonneries situées en hauteur et qui ne nous ont pas été accessibles, en raison notamment de l'absence d'échafaudages. Par ailleurs, des investigations menées dans le sol à l'intérieur et aux abords de l'édifice permettraient sans doute de préciser sa chronologie et d'identifier d'éventuels partitionnements internes.

Lainé Margaux

CHÂTELLERAULT
Quai Alsace-Lorraine, Pré de l'Assesseur

L'aménagement des bords de Vienne (Quai Alsace-Lorraine et Pré de l'Assesseur) à l'initiative de la mairie de Châtellerault sur un espace de plus de 20 000 m^2 a entraîné la réalisation d'un diagnostic archéologique. Celui-ci n'a livré aucun vestige.

Sanchez Valerian

Néolithique, Moyen Âge

CHAUVIGNY
10 rue Porte Chevreau

La ville de Chauvigny est située à une trentaine de kilomètres à l'est de Poitiers. Les qualités naturellement défensives du site ont suscité une occupation précoce de l'éperon qui domine la vallée de la Vienne. Des vestiges attestant d'une installation dès le Néolithique moyen ont maintes fois été observés. L'éperon était vraisemblablement barré afin d'assurer une entière protection du site dont l'occupation se maintient au cours de la protohistoire (âge du Fer). Par la suite, le développement, à 800 m du bourg actuel, d'une agglomération gallo-romaine établie au contact d'un franchissement de la rivière sur la voie antique Poitiers-Bourges, constitue un nouveau pôle de peuplement. De celui-ci, émerge le développement d'une vaste paroisse, Saint-Pierre-les-Églises.

L'éperon calcaire est à nouveau investi au début du XI^e siècle avec l'installation du *castellum Calviniacum*, propriété d'une famille, les Isembert. Plusieurs seigneurs s'installeront sur ce relief au cours du Moyen Âge, la ville comptant alors jusqu'à cinq châteaux ainsi qu'une collégiale dédiée à Saint-Pierre : le château des évêques (appartenant aux évêques de Poitiers), le château d'Harcourt, le château de Montléon, le donjon de Gouzon et la tour de Flins. La mise en défense du site était complétée par un réseau d'enceintes dont les tracés respectifs demeurent peu documentés, notamment pour la partie septentrionale de l'éperon où se situait l'église paroissiale Saint-Martial. Cette paroisse occupait le faubourg nord de la ville en marge des édifices castraux.

Le site concerné par le diagnostic archéologique est situé à une cinquantaine de mètres à l'ouest de l'ancienne église Saint-Martial détruite en 1956. Trois tranchées de diagnostic ont été réalisées au sein de la parcelle. À l'exception de fragments de mobilier lithique piégés dans le comblement des fosses qui confirment une installation sur la pointe de l'éperon au cours de la préhistoire (Néolithique moyen), le secteur ne semble pas occupé avant l'an mil. L'occupation se concentre alors sur la partie ouest de la parcelle, aux abords de l'actuelle rue de la Porte Chevreau censée reprendre le tracé de l'enceinte de la Haute Ville.

Les vestiges sont peu nombreux, mais ils témoignent d'une occupation inédite pour le Moyen Âge (X^e-XV^e siècles) dans ce secteur. Des fosses (silos) associées à des espaces ouverts et aménagés sous la forme de cours galetées sont situés sur la partie ouest de la parcelle, aux abords de la voirie. Au contraire, la partie arrière de la parcelle (est), est occupée par un vaste creusement (carrière ?) dont les dimensions n'ont pas pu être pleinement appréhendées dans le cadre du diagnostic, malgré la réalisation de sondages profonds (2,40 m).

Ces indices attestent d'une installation relativement précoce des marges de l'éperon et du complexe castral concentrée sur la partie sud. Le cadre de cette installation ne peut toutefois pas être davantage documenté dans les limites du diagnostic archéologique.

Barbier Emmanuel

Époque contemporaine

COULOMBIERS
Chemin rural de Jazeneuil, RD611

Faisant suite à une demande de permis de construire sur les parcelles AA 4p, 58 et 60p situées chemin rural de Jazeneuil à Coulombiers, un diagnostic archéologique a été prescrit en raison notamment d'un contexte archéologique relativement dense sur l'emprise du bourg et par la proximité du projet par rapport à ce dernier.

La commune de Coulombiers est située au centre-ouest du département de la Vienne en région Nouvelle-Aquitaine, à 18 km au sud-ouest de Poitiers, mitoyenne notamment de la ville de Lusignan, de Fontaine-le-Comte et de Marcay. Le bourg principal se profile le long de la RD611 au sud-est de son emprise communale, de nombreux lieux-dits et hameaux se partageant le reste territorial. Le bourg est également partiellement traversé du sud-est au nord-ouest par le cours d'eau le Palais.

La commune occupe un plateau qui s'étend de Poitiers à Couhé et qui s'étage de 130 à 160 m NGF. L'emprise à diagnostiquer repose sur des formations de plateaux (complexe des « bornais » : sables argileux et limons, noté P sur la carte géologique n° 589 du BRGM), rattachées au Plio-Quaternaire.

Les sondages ouverts à l'occasion du diagnostic archéologique ont davantage fait apparaître des formations argileuses silteuses orangées, blanches ou panachées à bancs de silex, s'apparentant a priori plus aux formations de l'Eocène continental (eA). Localement, des altérites argileuses ocre parcourues de fentes polygonales, auraient pu constituer un contexte favorable à la découverte d'occupations paléolithiques. Vingt-sept entités archéologiques sont recensées pour la commune sur la carte archéologique émanant du SRA Nouvelle-Aquitaine - site de Poitiers. Parmi elles, on note une prédominance de ferriers (16), souvent d'époque indéterminée et notamment la voie reliant *Limonum* à *Mediolanum Santonum* et la villa repérée en photographie aérienne au lieu-dit Tombérard. Le diagnostic archéologique n'aura livré que peu de résultats, exceptés un ample fossé bordier du chemin de Jazeneuil à Coulombiers, ainsi qu'une fosse, un drain en bois probablement du début du XXe siècle et le fossé parcellaire définitivement colmaté peu avant le début des années 1980. En dehors d'un nucléus et d'un éclat laminaire remonté dans les labours ou à la base des colluvions agricoles, aucun élément n'est attribuable à une occupation ancienne.

Le rapide état des lieux des connaissances sur la commune de Coulombiers montre que celle-ci paraît peu documentée et en tous les cas effacée derrière sa voisine Lusignan. Quant au terrain diagnostiqué, il porte le toponyme de Grande Chaintre, espace agricole marginal. Ces éléments n'engagent guère à trop d'enthousiasme et, malheureusement, l'opération archéologique n'aura pas démenti cet aperçu.

Moutarde Bénédicte

Moyen Âge,
Période récente

COUSSAY-LES-BOIS
Rue de Clamart

Ce diagnostic fait suite à au projet de construction de cinq pavillons et d'une maison d'accueil pour assistantes maternelles à Coussay-les-Bois. Ces futurs aménagements se situent en plein bourg, à l'est de l'ancienne église Saint-Martin.

Le secteur est archéologiquement sensible, puisque 37 entités archéologiques ont été recensées pour la commune, dans la base Patriarche du Service régional de l'archéologie.

Une bulle du pape Urbain II mentionne l'église de Saint-Martin de Coussay en 1099. La singularité de cette commune réside en la présence des églises paroissiales de Saint- Martin et de Notre-Dame, et l'actuelle rue de Touraine, située entre les deux, marquerait la frontière entre les deux régions du Haut-Poitou et de la Touraine-Sud.

Coussay-Les-Bois, rue de Clamart, coupe du silo F5.1, dans la tranchée 5

L'opération s'est déroulée du 23 novembre au 27 novembre 2020, avec deux agents de l'INRAP. Sur les sept sondages réalisés, quatre ont livré des indices archéologiques. Les vestiges sont quasiment concentrés dans la partie nord de l'emprise, à proximité de la rue de Touraine

Un sol ou voierie dans la tranchée 4, un silo dans la tranchée 5, un bâtiment ainsi que des structures en creux dont un silo dans la tranchée 6 et des maçonneries dans la tranchée 7.

Les plus anciens indices d'occupation repérés lors de ce diagnostic remonte à la fin du Moyen Âge et pourraient appartenir à une aire d'ensilage, associée ou non à un bâtiment et probablement en relation avec une voie de communication.

Les autres vestiges se situent entre la période moderne et contemporaine, sous forme de bâtiments et sols.

Martins David

Coussay-Les-Bois, rue de Clamart, vue aérienne du bâtiment et de l'aire d'ensilage de la tranchée 6 (Cliché : INRAP)

Moyen Âge

GENÇAY
Le château

La fouille programmée implantée dans le fossé du château de Gençay a été réalisée dans le but de comprendre deux espaces à fort potentiel archéologique (fig.1).

Le premier sondage (fig.2), à la jonction entre différents éléments bâtis (grande tour sud du châtelet d'entrée (T2), petite tour sud du châtelet d'entrée (T4) et fausse-braie (M8)) nous a donné l'occasion d'appréhender, par l'intermédiaire de la stratigraphie, la culture matérielle des occupants du site mais aussi de comprendre l'agencement des différentes maçonneries. Enfin, le dernier secteur étudié concerne la fausse-braie (M8) dont la datation apparait aujourd'hui plus affinée.

Le deuxième, réalisé dans le fossé a été contraint par la présence d'un échafaudage utilisé par la société

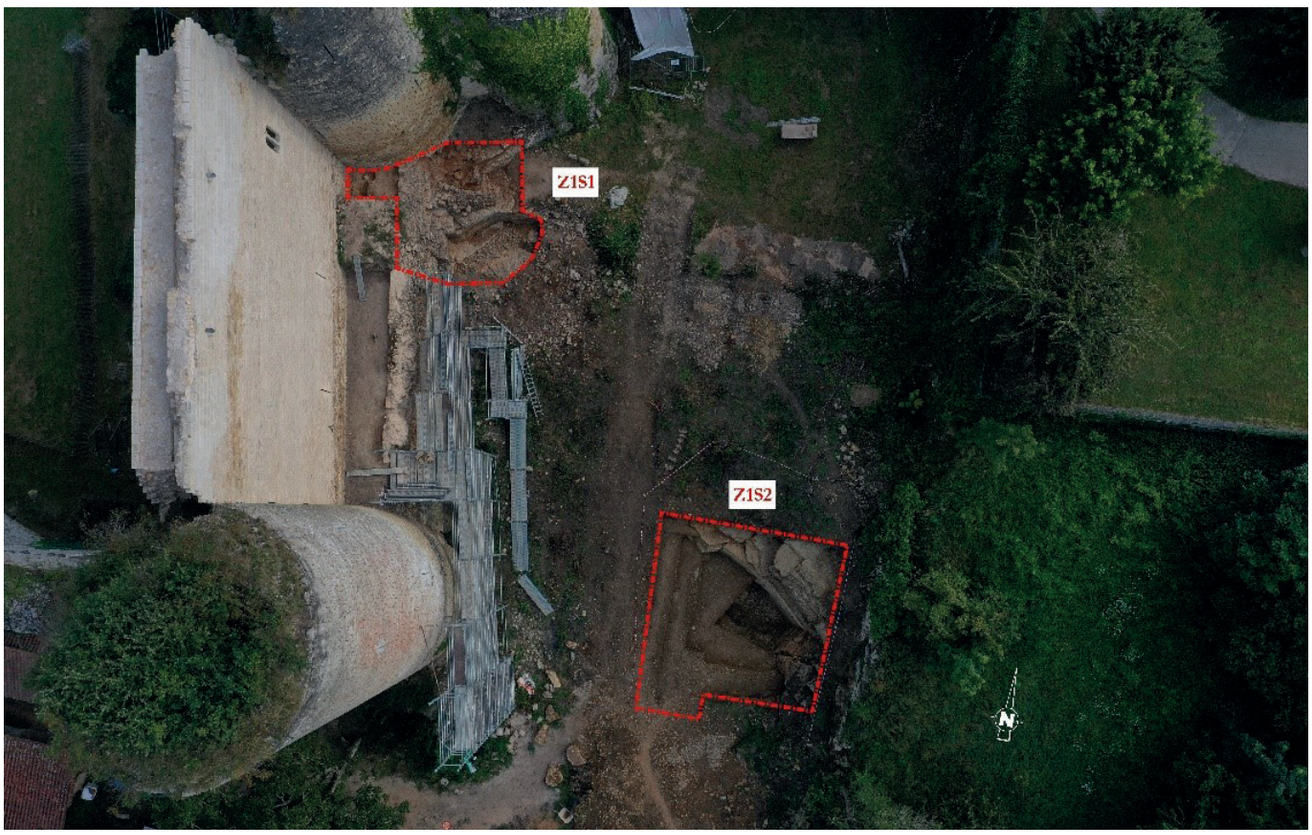

Gençay, le château, fig.1 : localisation générale des sondages Z1S1 et Z1S2 (Cliché : Digital Memory, DAO : C. Armand)

Gençay, le château, fig.2 : Vue générale de Z1S1 (Cliché : Digital Memory)

de restauration du site. Toutefois, il nous a permis de prouver scientifiquement l'extraction de blocs de pierre ayant servi à l'élévation du site.

Les informations récoltées lors du sondage réalisé au niveau de la fausse-braie (Z1S1) semblent indiquer que cette dernière est déjà en partie ruinée à la fin du Moyen Âge et au début de l'époque moderne. Toutefois, comme ce qui est visible dans l'angle sud (absence de chaînage avec la tour de la Basse-Fosse), cette structure n'apparait pas non plus chaînée à T2. Il apparait donc que sa construction puisse être calée entre la fin du XIIIe siècle et le XIVe siècle.

Le sondage réalisé dans le fossé (Z1S2) nous a permis de mettre au jour une carrière ayant servi à l'extraction de blocs. Toutefois, les niveaux appréhendés ne sont que d'épais niveaux où le matériel apparait fortement hétérogène du point de vue du type et de la datation. De plus, une fosse aménagée dans un niveau lié à l'extraction, a révélé de la céramique récente laissant penser que le comblement de cet espace s'est fait récemment et de manière assez rapide.

Armand Clément

ITEUIL
Champ Brouard

Le diagnostic mené à Iteuil au lieu-dit Champ Brouard, en amont d'un projet de lotissement, a été l'occasion d'aborder un secteur rural, hors du bourg situé à une douzaine de kilomètres au sud de Poitiers.

L'habitat ainsi que la plupart des entités archéologiques recensées sur la commune (26 au total) sont distribués essentiellement le long du rebord du plateau parcouru par la RD 4. Les extensions récentes du bourg tissent une trame continue depuis Bernay au nord jusqu'au château d'Aigne au sud, puis s'étiole toujours plus au sud et le long de ce rebord de plateau. L'emprise du diagnostic se situe en position marginale par rapport à cette configuration. Onze tranchées ont été ouvertes et n'ont permis de mettre au jour que deux fossés parcellaires déjà visibles sur le cadastre de 1825 et douze artefacts (quelques tessons et silex taillés épars), témoignant de la fréquentation ancienne du secteur.

L'observation des différents niveaux de colluvionnement et d'altération du substrat plus ou moins remaniés mise en regard avec la topographie du terrain a permis d'appréhender la dynamique érosive sur le versant nord du vallon ouest/est, le colmatage d'un vallon secondaire et la présence en discordance de lambeaux de terrasse remobilisés. Ponctuellement, en bas de pente, au sud ou au creux du vallon secondaire, on observe une accumulation sédimentaire plus importante et occasionnellement le développement de sols mieux conservés. Donc, en dépit des résultats décevants de cette opération, la prescription de diagnostic archéologique dans ce type de contexte aurait bien pu porter ses fruits et apporter son lot de découvertes à la connaissance d'une commune aux portes de Poitiers finalement peu explorée et étudiée.

Moutarde Bénédicte

Temps modernes

JAUNAY-CLAN
3bis rue de l'Ormeau

Le projet de construction d'un lotissement, au 13 bis rue de l'Ormeau sur la commune de Jaunay-Marigny, a entraîné la réalisation d'un diagnostic archéologique, prescrit par le Service régional de l'Archéologie de Nouvelle-Aquitaine. Situé au sud-ouest du centre-bourg, ce projet se localisait dans un secteur méconnu d'un point de vue archéologique.

L'intervention archéologique a mis en évidence la faible fréquentation des lieux. Les indices d'occupation se rapportent à sept fosses, trois structures fossoyées ainsi qu'à des éléments bâtis (trois murs et une voûte de cave). Faute de mobilier, l'attribution chronologique de ces vestiges n'a pas pu être déterminée. Seul le bâti pourrait être rattaché à la période moderne. Les murs ainsi que la cave appartiennent, en effet, à un ancien bâtiment figurant sur le cadastre napoléonien. Doté de deux ailes perpendiculaires, celui-ci occupe la parcelle située au sud du projet.

L'absence d'indices antiques sur ce secteur permet de s'interroger sur l'organisation et la répartition spatiale de l'occupation de ce territoire sous l'Antiquité. Cet espace semble s'inscrire en marge de l'agglomération antique.

Leconte Sonia

Bas Moyen Âge

JAZENEUIL
1 à 5 rue Saint-Nicolas

Une opération de suivi archéologique de travaux s'est déroulée en février 2021 dans la cour orientale de la maison dite du XVe siècle située à Jazeneuil, à 20 km au sud-ouest de Poitiers. Ces travaux concernaient la mise en place d'un réseau d'évacuation des eaux pluviales dans le cadre d'un programme de restauration à l'initiative de Grand Poitiers qui en fit l'acquisition en 2017.

Les observations ont porté sur 3 creusements dont deux tranchées (Tr1 et Tr2) implantées aux angles sud et nord de la maison XVe siècle, ainsi qu'un sondage de 2,60 m par 1,50 m creusé à une profondeur de 0,80 m dans des remblais récents (fig.1).

Le creusement de la tranchée Tr1, sur une longueur d'une quinzaine de mètres a mis au jour une fondation maçonnée (MR1) au pied de la façade orientale de l'édifice, à l'angle avec le bâtiment sud appelé le Colombier (Ladiré 2011, t.2, pl.02). Cette maçonnerie (MR1) d'une largeur de 0,60 m a été mise au jour sur une longueur de 1,54 m (fig.2). Elle conservait des moellons calcaires et de silex liés à un mortier de chaux orangé compact sur une hauteur de 3 à 4 assises

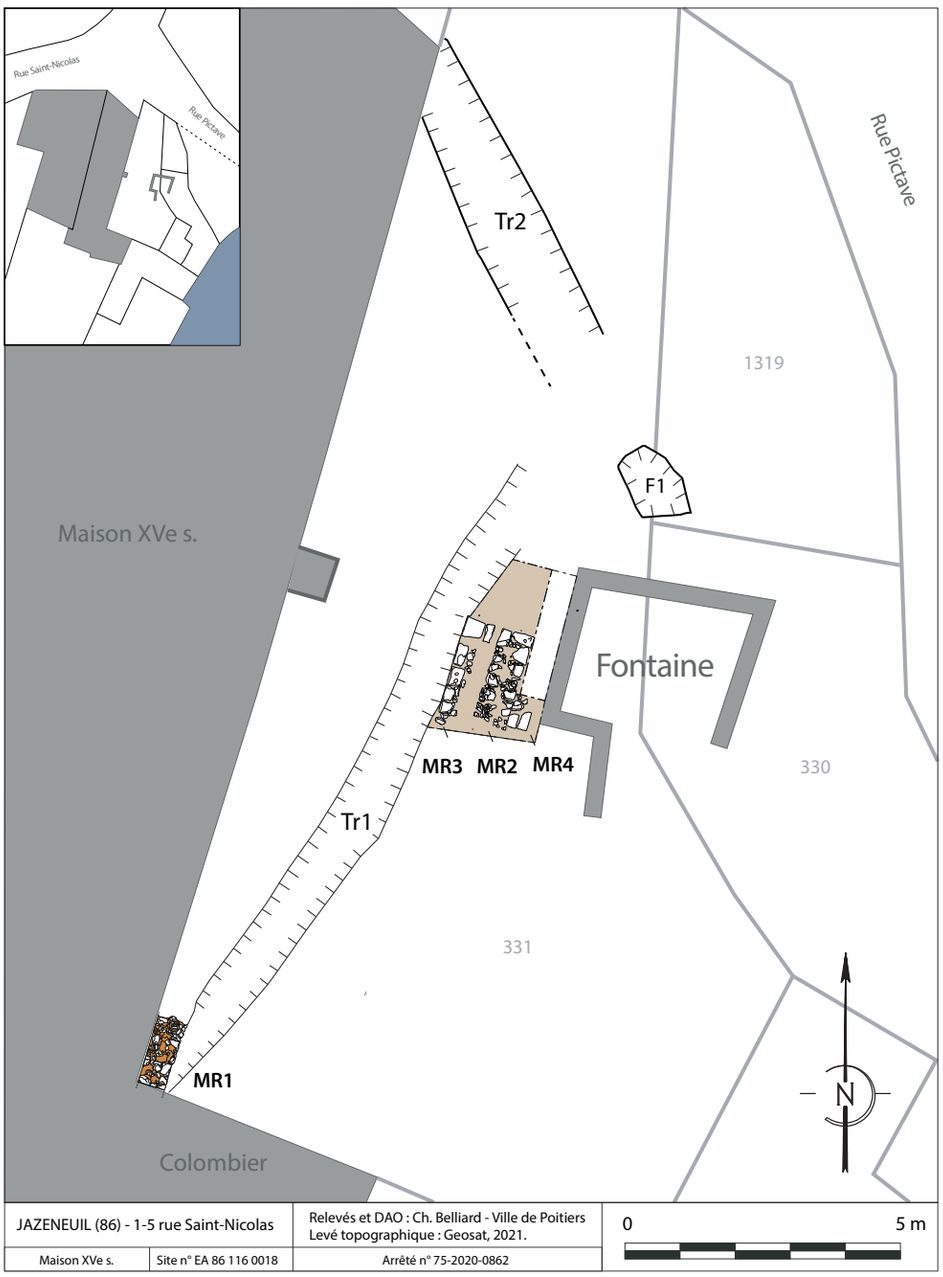

Jazeneuil, rue Saint-Nicolas, fig.1 : Plan général des vestiges (DAO : Ch. Belliard)

(0,30 m à 0,55 m de hauteur). Ce tronçon de mur se prolonge au sud, sous le mur de façade du Colombier dont la date de construction n'est pas renseignée. L'enduit hydraulique gris du pied de la façade de la maison médiévale repose sur cette fondation. Il n'a pas été possible de préciser si cette maçonnerie se prolongeait sous le mur de façade de la maison, au-delà de sa largeur visible. La tranchée de 0,50 m de profondeur présentait un comblement hétérogène de pierres calcaires mêlées à une terre brune.

Un décapage de surface a été entrepris entre l'extrémité de la tranché Tr1 et le mur de la fontaine aménagée dans la partie orientale de la cour (fig.3). Au pied du mur ouest de cette fontaine, la fondation d'une structure en moellons calcaires a été mise au jour à quelques centimètres sous le niveau de remblais remaniés par les travaux (fig.4). Son niveau d'arasement (109,30 m /109,45 m NGF) fonctionnait avec un niveau de sol de terre limoneuse et un petit cailloutis de graviers calcaires situé à environ 0,16 m sous le niveau de seuil de la façade orientale de la maison médiévale.

Cette structure comprenait deux tronçons de murs en moellons calcaires émoussés disposés en retour d'équerre (MR2 et MR4). A l'ouest, une seconde structure composée de blocs émoussés alignés sur une longueur de 2,43 m (MR3) présentait une orientation similaire au mur MR2. Ces blocs étaient installés dans une matrice limoneuse de 0,40 m d'épaisseur environ qui reposait directement sur le substrat géologique mis au jour dans la tranchée Tr1 à la cote de 109,04 m NGF.

Jazeneuil, rue Saint-Nicolas, fig.2 : Maçonnerie MR1 à l'angle de la façade de la maison XVe s. et du Colombier (cliché : Ch. Belliard)

Jazeneuil, rue Saint-Nicolas, fig.4 : Détail des maçonneries MR2, MR3 et MR4 mises au jour à proximité de la fontaine (cliché : Ch. Belliard)

Jazeneuil, rue Saint-Nicolas, fig.3 : Vue générale du niveau de sol et des maçonneries MR3 et MR4 mis au jour à proximité de la fontaine (cliché : Ch. Belliard)

Cette opération d'emprise réduite a tout de même permis de constater la présence de structures très arasées liées au fonctionnement de la cour et situées immédiatement sous le fin niveau de remblai de la cour. Ces structures ne sont pas clairement identifiées, ni datées mais pourraient se rapporter à un ancien aménagement de la fontaine. L'un de ces aménagements est perceptible sur des clichés datés de 1910 (AD86 - fonds Henry Thomas : 8 Fi 16 et 8 Fi 81). Le creusement de la tranchée TR2 a révélé que la zone nord de la cour avait été très remaniée.

En revanche, la solide maçonnerie de mortier de chaux mise au jour à l'angle sud-est de la cour permet de supposer l'arasement d'un bâtiment qui serait antérieur au Colombier. La relation avec le mur de façade Est de la maison médiévale n'est pas précisée. A ce stade, on ignore si ce mur correspond au vestige d'un bâtiment antérieur à la maison ou accolé à cette façade. A cette extrémité, on notera que la partie inférieure semble avoir été remaniée comme l'atteste l'ouverture actuelle.

Belliard Christophe

- Ladiré 2011
- Ladiré D. : *Maison du XVe siècle – 1/5 rue Saint-Nicolas – Jazeneuil, Étude archéologique du bâti*, rapport final d'opération, Poitiers (3 tomes).

LOUDUN
Pé de Jojo

Notice non parvenue.

Bruniaux Guillaume (Université La Rochelle)

MIGNÉ-AUXANCES
Pôle d'activités culturelles et sociales

Le projet de réhabilitation et de construction d'un pôle d'activités culturelles et sociales, sur la commune de Migné-Auxances, a entraîné la réalisation d'un diagnostic archéologique, prescrit par le service régional de l'Archéologie de Nouvelle-Aquitaine. Le projet est situé au sein du bourg, face à l'église. Correspondant à la parcelle 101 de la section cadastrale AX, l'emprise couvre une surface de 800 m².

L'intervention a mis en évidence le remaniement de ces terrains. Ces derniers ont été mis à nu puis partiellement remblayés afin de niveler et d'aménager la zone en un parking, destiné aux Services techniques de la commune.

Sonia Leconte

Antiquité, Haut Moyen Âge, Période récente

MIGNÉ-AUXANCES
14, rue du Centre

La fouille menée sur le site du 14 rue du Centre à Migné-Auxances a été réalisée par le bureau d'études Éveha dans le cadre du projet de réhabilitation et d'extension du Pôle Petite Enfance mené par la commune.

Elle fait suite à un diagnostic archéologique, dirigé par D. Martins (INRAP). La mise au jour de vestiges se rapportant à l'Antiquité au cœur du bourg, représentant une découverte inédite, a conduit le Service Régional de l'Archéologie à prescrire une fouille préventive sur une emprise de 400 m² correspondant à la partie sud de de la parcelle AY 31. Cette dernière a été réalisée du 11 janvier au 12 février 2021. En raison de diverses contraintes, elle a porté sur une superficie effective de 250 m².

L'opération a permis, sur une emprise relativement modeste, de mettre au jour des vestiges de l'Antiquité à l'époque contemporaine regroupés en huit grandes phases d'occupation.

Les investigations archéologiques ont notamment révélé la présence d'un bâtiment gallo-romain s'étendant probablement bien au-delà de l'emprise prescrite.

Les trois premières phases paraissent couvrir la quasi-totalité de la période antique et traduisent une expansion progressive du bâti. Le site étant extrêmement pauvre en mobilier, la datation de ces phases reste bien souvent difficile à préciser. Une étude pétroarchéologique a toutefois permis de renseigner la composition et le mode de mise en œuvre des mortiers des diverses maçonneries, de mieux cerner les différents programmes de construction et d'étayer notre phasage.

L'occupation initiale est essentiellement caractérisée par des murs à mortier jaune extrêmement arasés localisés au nord-ouest du site. Ces fondations s'installent dans un horizon limoneux ayant fourni du mobilier du Haut-Empire. Le premier état du bâtiment serait postérieur aux années 50-75 ap. J.-C.

La deuxième campagne de construction a laissé une empreinte bien plus manifeste, avec des vestiges qui occupent quasiment l'intégralité de l'emprise, composés des maçonneries montées à l'aide d'un mortier rouge-orangé, associées à des sols en béton beige-jaune. Quelques variations dans la composition des liants des murs pourraient indiquer que ce programme de construction a été assez long et marqué par différentes étapes. L'absence de niveaux d'occupation et de mobilier associé ne permet toutefois pas d'en appréhender correctement les limites chronologiques.

L'expansion du bâtiment se poursuit au cours de la période suivante avec l'édification de murs à mortiers jaunes fonctionnant avec des sols en béton de graviers et de tuileaux. Ce nouveau programme semble attester une recherche de confort supplémentaire avec la mise en

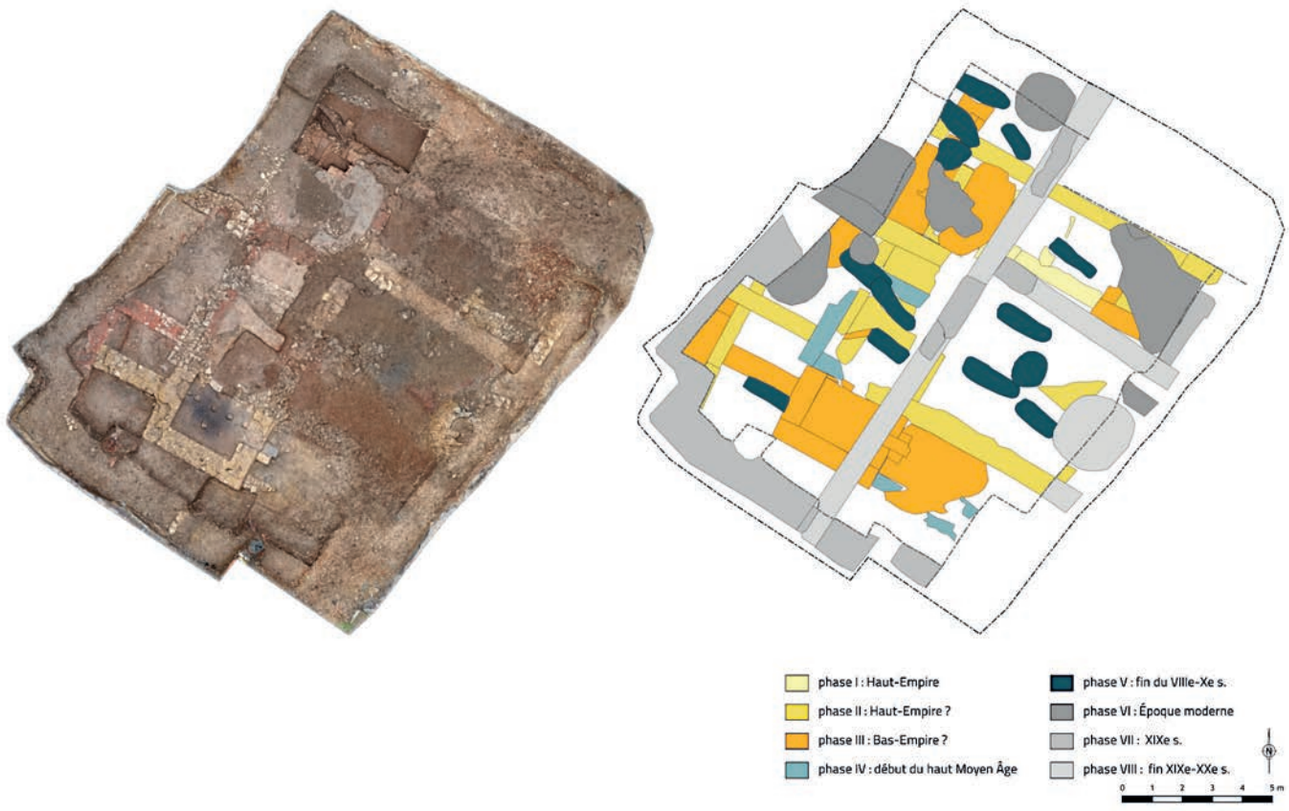

Migné-Auxances, 14 rue du Centre, fig.1 : Orthophotoplan et plan phasé des vestiges. (Photogrammétrie : J. Moquel, A. Watel. Mise au net : J. Mousset)

Migné-Auxances, 14 rue du Centre, fig.2 : Vue zénithale de la sépulture F174. (Cliché : G. Tendron)

place d'une petite salle chauffée dotée d'un hypocauste sur pilettes. Les restes d'un canal de chauffe associé à un sol argileux constellé de charbons permettent de restituer un *praefurnium* à l'est. Un second système de chauffage, matérialisé par une canalisation reliée à une probable seconde zone de foyer, semble occuper le nord-ouest de l'emprise. Des analyses menées sur des charbons issus de ces deux espaces révèlent qu'ils pourraient être encore en fonction jusqu'au IVe voire au début du Ve siècle ap. J.-C. L'étude anthracologique a mis en évidence l'utilisation d'une assez grande variété d'espèces. L'assemblage comprend notamment des restes de vigne et de citronnier (Citrus x limon), ces derniers constituant une découverte rare voire très rare en Gaule romaine.

Ne disposant que d'un plan très lacunaire et étant donné l'arasement du site, la fonction exacte de l'édifice reste difficile à déterminer. Le peu de mobilier récolté ne permet pas davantage de cerner sa nature. Aucun vestige antique n'ayant été découvert à proximité immédiate, l'hypothèse privilégiée est à ce jour celle d'un habitat rural vraisemblablement assez prospère. Le bâtiment est en effet caractérisé par des aménagements de bonne qualité et la présence de salles chauffées traduit un niveau de vie sans doute assez aisé. La taille réduite de la salle à hypocauste sur pilettes pourrait témoigner de la présence d'un petit balnéaire. En l'absence d'autres indices probants, notamment de tout élément lié à l'adduction d'eau, cette interprétation reste cependant très incertaine.

Par la suite, les sols et maçonneries antiques sont partiellement détruits lors de l'édification d'un bâtiment mettant en œuvre des murs en pierres sèches (phase IV) puis par le creusement d'une série de sépultures humaines (phase V). Treize inhumations individuelles ont été recensées. Onze ont été datées via une analyse par le radiocarbone entre la fin du VIIe et la fin du Xe siècle ap. J.-C. Elles adoptent toutes sensiblement la même orientation nord-ouest/sud-est et la même architecture. Les défunts ont été enterrés en décubitus dorsal avec la tête au nord-ouest, dans un contenant rigide en matière périssable fait de planches calées par des blocs calcaires.

Des travaux de terrassements, réalisés au XIX^{e} siècle, ont sans doute entraîné la disparition des vestiges du bas Moyen Âge liés à l'occupation du prieuré de l'église Saint-Pierre-ès-Liens mentionné dès 1116. Ainsi seuls quelques tessons médiévaux ont été découverts en position résiduelle.

Les vestiges attribuables avec certitude à l'Époque moderne sont, sans doute pour la même raison, très peu nombreux. Seuls un remblai, une fosse et deux tronçons, peut-être d'un même mur, pourraient dater de cette période (phase VI).

Les documents d'archives semblent, par ailleurs, indiquer qu'à la fin de l'Époque moderne une grande partie des bâtiments du prieuré sont en mauvais état voire en ruine. L'emprise se trouverait plus particulièrement à l'emplacement de certaines dépendances, probablement le grand cellier et le fenil.

Le domaine religieux est cédé, après la Révolution, à un particulier, puis partagé, en 1829, entre ses héritiers, qui installent leurs résidences. Les murs de la phase VII et les quelques niveaux de sols observés dans la partie supérieure des bermes du chantier sont sans doute à mettre en relation avec ces occupations.

Dans la deuxième moitié du XIX^{e} siècle la mise en place d'une école de filles entraîne vraisemblablement la destruction de ces derniers bâtiments.

Notre ultime phase ne comprend ainsi que quelques tranchées liées à la démolition des murs et les rares aménagements antérieurs à la mise en place du niveau de sol actuel.

Mousset Julie et Tendron Graziella

MONTS-SUR-GUESNES
Allée des Marronniers

Ce diagnostic archéologique se situe au nord de l'actuel département de la Vienne à Monts-sur-Guesnes à 500 m au nord du château du XIV^{e} siècle sur le territoire de l'ancien comté d'Anjou. L'emprise étudiée doit servir à la création d'une voie d'accès au parking de l'Historial du Poitou. Cette aire a servi de champ de foire aux XIX^{e}-XX^{e} siècles. Trois tranchées de diagnostic y ont été réalisées en respectant les arbres remarquables : des marronniers centenaires. À l'exception de deux réseaux, drainage et électricité, du milieu du XX^{e} siècle, nous n'avons pas découvert d'indice archéologique.

Bakkal-Lagarde Marie-Claude

NAINTRÉ
15 rue du Viroux

Le dépôt d'un permis de construire d'une piscine au 15, rue du Viroux est à l'origine d'une prescription de diagnostic archéologique par le Service régional de l'Archéologie de Nouvelle Aquitaine. Ce projet est en effet situé à proximité de l'agglomération gauloise et romaine de Vieux-Poitiers sur la commune de Naintré. La tranchée réalisée à l'emplacement du bassin n'a révélé aucun vestige ou mobilier archéologique.

Maguer Patrick

NAINTRÉ
19 rue du Viroux

Négatif.

Cf notice Naintré, 15 rue du Viroux.

NAINTRÉ
28 rue Jean de la Fontaine

Négatif.

Cf notice Naintré, 15 rue du Viroux.

Antiquité

NAINTRÉ
Les Berthons, le Clain

Une nouvelle campagne de fouille programmée subaquatique a eu lieu en 2021 sur le site des Berthons, dans la continuité de celle de l'année précédente. Ce secteur devait apporter de nouveaux éléments permettant une meilleure compréhension de l'organisation des différents aménagements de berge. L'une des questions principales était de savoir si la structure composée de madriers découverte plus en aval s'étendait jusqu'à cette nouvelle fenêtre.

Si en 2020 la zone ouverte sur 26 m² n'avait pas pu être fouillée en totalité, la campagne de 2021 aura permis de poursuivre et de terminer les observations.

La présence des blocs observés en 2020 semble confirmer la présence d'un aménagement de berge. Toutefois celui-ci se rapprocherait plus du niveau de blocs calcaires taillés (mis au jour dans le sondage terrestre de 2019) que de la structure composée de madriers étudiée ces dernières années. La fenêtre

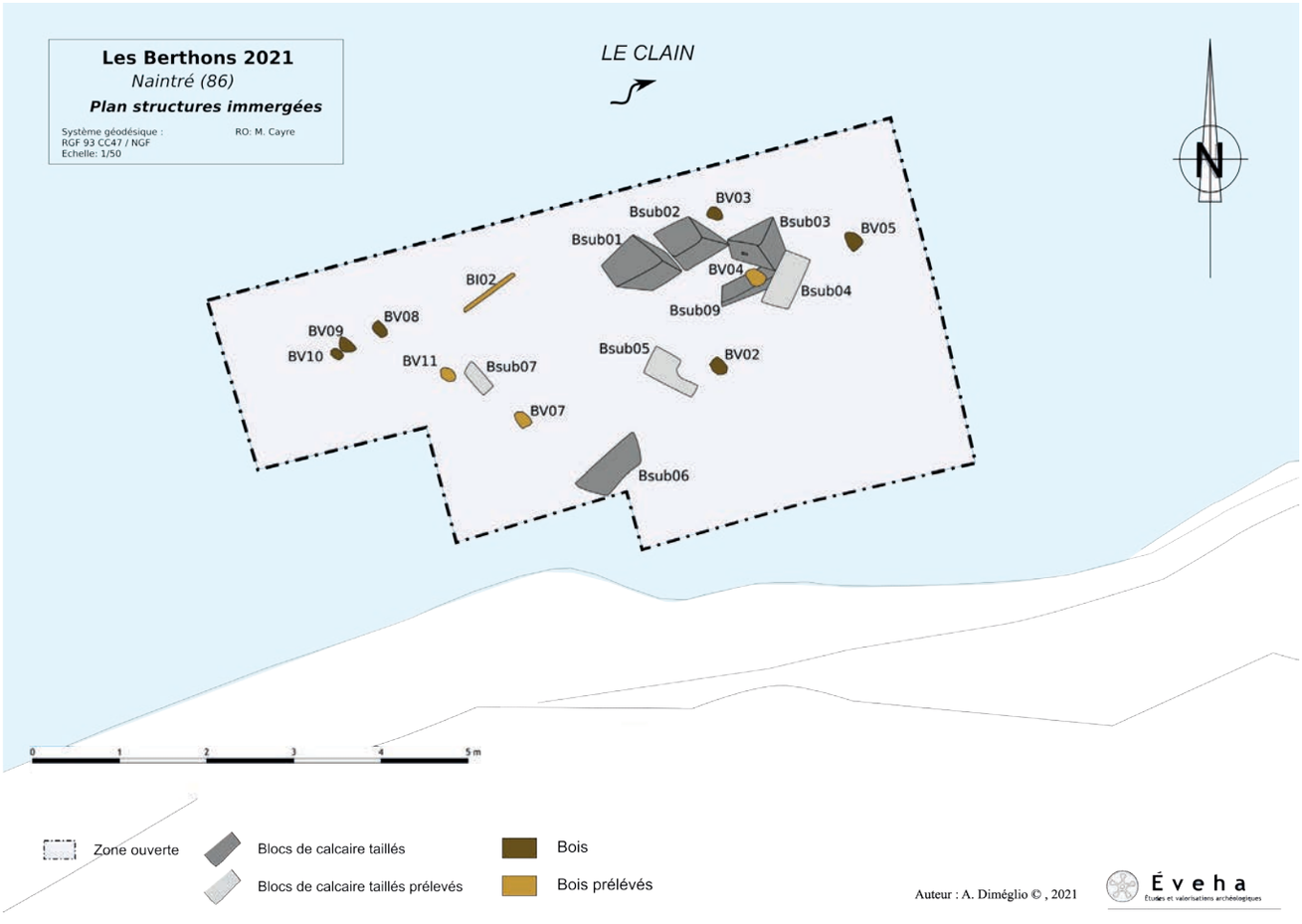

Naintré, Les Berthons, le Clain : Plan des vestiges dans le lit du Clain découverts en 2020 et 2021 (DAO : A. Diméglio).

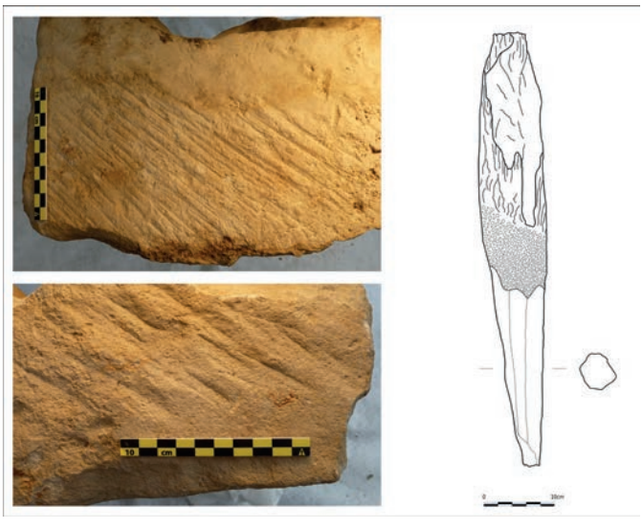

Naintré, Les Berthons, le Clain : Détails des traces de taille sur les blocs Bsub04 (à gauche en haut) et Bsub05 (à gauche en bas) (photos : équipe). Dessin de BV07 (à droite) (dessin : J. Lassus ; D.A.O. : M. Cayre).

n'ayant pas été fouillée entièrement en 2020, il restait une possibilité pour que des éléments horizontaux en bois se trouvent plus profondément enfouis.

La fouille s'est donc poursuivie avec le prélèvement de certains blocs et de quelques éléments en bois verticaux (petits pieux) déjà enregistrés en 2020. À l'issue de la campagne 2021, le rocher a été atteint sans que de nouveaux éléments apparaissent. Il est à noter la présence, sous les blocs prélevés, d'une couche de sédiment sablo-argileux très riche en faune qui n'avait pas été observée jusqu'à maintenant sur le site. Celle-ci aurait pu servir de remblai pour l'installation des blocs à moins qu'il ne s'agisse de simples rejets ?

Les blocs conservés dans la coupe côté chenal (Bsub01, Bsub02 et Bsub03) ont à nouveau pu être dégagés et observés. Le plus profond (Bsub03), dont seul un angle était visible jusque-là, présente un trou de louve bien conservé sur l'une de ses faces. Les autres éléments en pierre, prélevés et observés en surface, montrent parfois des traces de taille. Toutefois ils semblent abimés, cassés, et si l'hypothèse d'une récupération des matériaux à une époque ultérieure venait à se vérifier, ces derniers auraient alors pu être rejetés du fait de leur état.

Concernant les éléments en bois, prélevés et étudiés en 2021, BV04 s'avère être un élément indéterminé qui pourrait avoir été piégé là, au-dessus de Bsub09, lors de cette potentielle phase de récupération des blocs. BV07 et BV11 sont quant à eux deux piquets dont la pointe a été taillée mais dont la fonction reste indéterminée (tout comme les piquets découverts au travers des blocs dans le sondage terrestre de 2019).

Pour le moment, le site se présente donc avec deux types d'aménagements de berge. Un premier en amont composé de blocs calcaires taillés (qui feraient suite à ceux du sondage terrestre de 2019) et apposés les uns aux autres sur un même niveau (pour la partie observée), et un deuxième composé de caissons limités par des madriers en chêne. L'emplacement de la supposée jonction entre ces deux aménagements fera l'objet d'une fouille en 2022. Cela permettra de connaitre leur relation tant d'un point de vue technique que chronologique.

Cayre Morgane

Néolithique final, La Tène D, Antiquité

NAINTRÉ
Les Berthons

Âge du Bronze ancien,

Localisé à Naintré, le lieu-dit Les Berthons s'inscrit dans l'emprise de l'agglomération antique de Vieux-Poitiers, sur le territoire des Pictons. Les recherches qui se sont déroulées du 19 juillet au 13 août 2021 dans la parcelle AX77 se sont inscrites dans la suite de celles menées l'année précédente sur la même parcelle (Nicot, 2021). Deux zones de fouille ont été ouvertes lors de cette campagne. La première couvre une surface d'environ 63 m², installée à l'aplomb de l'aménagement des berges antiques et dans la continuité de l'ouverture faite en 2019 (Cayre, 2019). La seconde a été opérée sur une surface de 315 m² reprenant la partie sud-ouest de l'emprise ouverte en 2020.

Lors de la campagne menée en 2020 sous la direction de B. Nicot (Nicot, 2021), l'ouverture d'une vaste fenêtre de 900 m² avait permis d'identifier différentes structures : trous de poteaux, fosses, enclos circulaire fossoyé, structure maçonnée semi-excavée. Ces structures couvrent une occupation diachronique, dont le Néolithique final et le Bronze ancien pour les périodes anciennes (Nicot, 2021, p. 54-58), et une période comprise entre le Ier et le IVe siècle après J.-C. pour la période antique (Nicot, 2021, p. 59-78). Le mobilier antique retrouvé a par ailleurs permis de confirmer les cinq phases d'occupation antique déjà mises en avant lors des fouilles subaquatiques (Chiron, 2021 in Nicot, 2021) et également de confirmer l'existence de la phase 4 de la seconde moitié du IIe siècle après J.-C., peu représentée dans le mobilier subaquatique (Chiron, 2021 in Nicot, 2021).

La campagne 2021 a permis de fouiller intégralement la structure semi-excavée (ENS.002) dont l'étude avait débuté l'année précédente (Nicot, 2021), ainsi que de

documenter les structures périphériques simples et d'implanter un sondage au niveau de deux tranchées de récupérations. Ces investigations ont permis de mettre en avant un puits installé antérieurement à l'ENS.002. Elles ont également mis en avant l'existence de murs imposants sous les tranchées de récupération (ENS.003). Enfin, la fouille des structures périphériques à l'ENS.002, marquées notamment par des fosses ont mis en avant une structure fonctionnant aux environs de La Tène D2 et une autre comblée dans le dernier quart du Ier siècle après J.-C. La fouille intégrale de l'ENS.002 a également permis de confirmer un remblaiement volontaire dans la seconde moitié du IIe siècle après J.-C.

Cette campagne a donc permis confirmer une occupation dense sur les berges du Clain, avec une chronologie large, comprise entre le Ier siècle avant et le IIIe siècle après J.-C. De futures investigations permettront d'affiner cette chronologie et de compléter le plan d'occupation de cette zone du Vieux-Poitiers.

Javelle Jonathan

Antiquité

POITIERS
12 rue Louis Pasteur

Le projet de construction d'un immeuble d'habitation au 12 rue Pasteur à Poitiers est à l'origine de la prescription d'un diagnostic archéologique par le Service régional de l'archéologie de Nouvelle-Aquitaine.

L'emprise du projet se situe sur la rive orientale du Clain, à proximité d'un tissu urbain dense et concerne un secteur de la ville archéologiquement très sensible.

L'opération de diagnostic archéologique s'est déroulée en deux phases au cours du premier semestre de l'année 2021.

De nombreuses contraintes ont limité les capacités d'investigation des terrains, tant lors de la première que de la seconde phase d'intervention. La présence de bâtiments, d'alignements d'arbres à préserver, de réseaux, puis enfin de volumineux amoncellements de gravats liés aux démolitions et non évacués, ont considérablement contraints l'implantation des sondages archéologiques.

Six sondages ont été ouverts. Ils prennent la forme de tranchées linéaires continues de longueurs variables et portent sur une surface de 243 m^2. Seuls les sondages 1 et 2 sont positifs. Ils ont livré des structures archéologiques attribuables à des occupations antiques et contemporaines. Ces dernières sont contemporaines du bâti encore en élévation. Les sondages 3 et 4 ont livré de rares vestiges mobiliers non datables collectés au sein d'épais remblais argilo-sableux. Les sondages 5 et 6 sont totalement négatifs. L'opération de diagnostic a permis de révéler la présence ponctuelle d'un petit nombre de structures anciennes probablement en continuité avec les vestiges dégagés et fouillés à l'occasion de l'opération d'archéologie préventive menée en 2013 sur le site voisin de la rue du Faubourg Saint- Cyprien (Gerber, en cours).

Les structures aménagées ne présentent néanmoins pas une grande densité et sont toutes localisées en partie ouest de l'emprise. Il s'agit pour l'essentiel de structures en creux qui n'autorisent pas une caractérisation de l'usage de l'espace. Tout au plus, parmi les rares vestiges collectés, les fragments de plaques de terre cuite vitrifiées permettent d'imaginer à proximité la présence d'une structure démantelée de type four.

La présence de ces vestiges permet toutefois de compléter le plan d'occupation des aménagements antiques pour cette partie des rives du Clain, ce qui n'avait pu être permis à l'issue de l'opération de suivi de travaux réalisée en 2019 sur la parcelle immédiatement contigüe. De plus, et au regard de la richesse des structures anciennes reconnues dans cette partie de la rive, il est permis d'envisager cet espace comme une limite dans l'aménagement de cette section de la berge au cours de l'Antiquité, l'essentiel de l'occupation étant situé plus à l'ouest.

Les périodes plus tardives ne sont pas documentées sur la parcelle.

Billy Benoît

Protohistoire, Antiquité, Moyen Âge, Temps modernes

POITIERS
Cité de la Traverse, rue Théophraste Renaudot

Le projet de réhabilitation d'un ensemble de trois hôtels particuliers au sein d'un îlot, ceint par l'impasse de la Cité de la Traverse et les rues Aliénor d'Aquitaine et Théophraste Renaudot à Poitiers est à l'origine de

la prescription d'un diagnostic archéologique par le Service régional de l'archéologie de Nouvelle-Aquitaine.

L'emprise du projet est située au sein d'un tissu urbain dense et concerne un secteur de la ville recelant un potentiel patrimonial et architectural important et particulièrement sensible au niveau archéologique.

L'opération de diagnostic archéologique réalisée à Poitiers impasse de la Traverse s'est révélée très positive. En dépit du faible taux d'ouverture, cette première phase de travaux, qui en comprend deux, a permis de révéler la présence de plusieurs niveaux anciens particulièrement bien préservés. Elle a permis de révéler notamment l'existence d'un paléosol protohistorique, la présence de substructions et d'aménagements antiques correspondant à plusieurs phases d'occupation ainsi que celle de niveaux d'occupation plus tardifs, médiévaux et modernes.

Les niveaux archéologiques sont préservés sur une puissance stratigraphique pouvant atteindre près de 2 m.

Le paléosol protohistorique est bien représenté puisqu'il est identifié au sein de trois sondages. La nature de l'occupation n'est pas établie mais le niveau présente un bel état de conservation.

Les aménagements antiques semblent pouvoir être associés pour la plupart à des zones d'activités dissociées de l'habitat et à des aménagements urbains hydrauliques.

Les niveaux d'occupations médiévaux et modernes semblent quant à eux pouvoir être rattachés à des structures d'habitat.

Billy Benoît

Protohistoire, Antiquité, Moyen Âge, Temps modernes

POITIERS
Rue Joseph Meister

Le projet de réhabilitation d'un bâtiment rue Joseph Meister à Poitiers est à l'origine de la prescription d'un diagnostic archéologique par le Service régional de l'archéologie de Nouvelle-Aquitaine.

L'emprise du projet est située sur la rive orientale du Clain, à proximité d'un tissu urbain dense et concerne un secteur de la ville particulièrement sensible au niveau archéologique.

Cinq sondages ont été réalisés couvrant une superficie totale de 83,24 m², deux d'entre eux (sd 1 et 3) ont mis au jour avec certitude des vestiges d'occupations anciennes.

L'opération de diagnostic archéologique réalisée rue Joseph Meister a permis de révéler la présence de substructions et d'aménagements antiques particulièrement bien préservés à des cotes altimétriques relativement proches du niveau de surface actuel. Ces résultats confirment la densité d'occupations reconnues à la faveur d'opérations archéologiques anciennes. Une partie des vestiges mis au jour dans le cadre du diagnostic, murs et fondations, est localisée en partie ouest de l'emprise, c'est-à-dire la plus proche des fouilles archéologiques réalisées par Le Touzé de Longuemar dans le dernier quart du XIXe siècle permettant ainsi de préciser la localisation de cet établissement et d'offrir la garantie d'une partie encore préservée de celui-ci.

Billy Benoît

POITIERS
Chemin du Parc à Fourrages

Suite à la demande de permis de construire par la société Joyeux Constructions pour la réalisation de deux maisons d'habitation, Chemin du Parc à Fourrages à Poitiers, une opération de diagnostic représentant une superficie de 832 m², s'est déroulée au mois d'octobre 2021. Malgré la proximité de la nécropole des Dunes, aucun vestige immobilier ou mobilier n'a été mis au jour dans la parcelle concernée par l'opération.

Brunie David

POITIERS
20 rue Saint-Vincent-de-Paul

Le projet de construction d'une piscine individuelle, au 20 rue Saint-Vincent-de-Paul à Poitiers, est à l'origine de la réalisation d'un diagnostic archéologique, prescrit par le Service Régional de l'Archéologie de Nouvelle-Aquitaine. Ce projet se développe au nord de plusieurs hauts bâtiments de l'histoire de Poitiers : le baptistère Saint-Jean, l'abbaye Sainte-Croix ainsi que la cathédrale Saint-Pierre. Un sondage a été réalisé à l'emplacement de la future piscine.

L'intervention a mis en évidence des indices d'occupation, associés aux périodes moderne et contemporaine. Ces derniers sont matérialisés par un niveau de sol en terre battue ainsi que par un puits maçonné, réutilisé en collecteur d'eau pluviale à une époque récente. L'existence d'une cote de fond de travaux à 1,30 m n'a pas permis d'atteindre les niveaux médiévaux ni antiques.

Leconte Sonia

Antiquité,
Période récente

POITIERS
Rue Guillaume VII le Troubadour, site de l'Hôtel-Dieu

Le projet de réaménagement des espaces verts et des aires de stationnement du site de l'Hôtel-Dieu à Poitiers a entraîné la réalisation d'un diagnostic archéologique, prescrit par le Service Régional de l'Archéologie de Nouvelle-Aquitaine. Située au nord du centre historique de la ville, entre l'abbaye Saint-Jean-de-Montierneuf, au sud, et les thermes antiques de Saint-Germain au nord-ouest, l'emprise se localise dans un secteur archéologiquement sensible. D'une surface de 23 029 m^2, l'assiette du projet a été préalablement divisée en quatre zones d'intervention.

Les vestiges découverts appartiennent aux époques moderne/contemporaine et antique.

Les indices antiques ont été mis au jour au sein de la partie méridionale du projet, faisant face à l'actuel bâtiment de la Présidence de l'Université. Ces derniers correspondent à l'angle d'un bâtiment, à des fonds de structures ainsi qu'à de probables tranchées de récupération de mur. Plusieurs éléments, associés à des constructions (mortier, enduits peints, fragments de terre cuite architecturale, fragments de *tegulae mammatae*), ont été également découverts dans les niveaux de récupération/remblaiement du site.

Extrêmement ténus et arasés, ces vestiges ne permettent pas de se faire une idée précise de l'occupation des lieux. Pour autant, les données stratigraphiques rendent compte de plusieurs niveaux d'occupation et surfaces de circulation qui permettent de déterminer une occupation étendue à tout le secteur méridional. L'installation semble avoir été réalisée sur des terrains préalablement aménagés, vraisemblablement nivelés. Occupation et abandon interviennent au cours d'une période resserrée, comprise entre la fin du Ier siècle et le milieu du IIe siècle de notre ère. Puis l'espace change apparemment de destination, comme semble l'évoquer la présence d'une sépulture (datation calibrée : 124-238 ap. J.-C.). Celle-ci tend à indiquer, qu'à partir d'une période comprise entre le milieu du IIe siècle et le début du IIIe siècle, ce secteur se situe en marge de l'agglomération.

L'autre partie des découvertes concerne les périodes récentes. Elles tiennent à la double vocation des lieux, à la fois médicale, par la présence de l'Hôtel-Dieu dominant le site au sud, et militaire avec celle du quartier d'artillerie qui se développait en contrebas, au nord des terrains. Sur la partie méridionale de l'emprise ont été mis en évidence des murs, niveaux de sol et aménagements divers (canalisation, collecteur) qui se rapportent aux différentes annexes de l'Hôtel-Dieu. Celles-ci ont été construites dans le prolongement de l'Hôtel Pinet, du XVIII^e siècle jusqu'au XX^e siècle. Au nord, les constructions repérées correspondent, quant à elles, aux anciens bâtiments de la caserne Dalesme (1887-1946) qui s'étendait de l'actuel bâtiment du CROUS à l'église Montierneuf. L'Armée a occupé ces lieux de la Révolution à 1946.

Leconte Sonia

Temps modernes

POITIERS
22 rue des Feuillant

Le diagnostic mené au 22 rue des Feuillants sur la commune de Poitiers s'est déroulé du 11 au 20 octobre 2021. Il concernait le jardin d'un hôtel particulier d'une surface de 1 100 m^2 ainsi qu'un ensemble de bâtiments en fond de parcelle venant s'appuyer contre l'imposant mur de clôture séparant les parcelles. Les investigations ont permis de mettre en évidence la présence d'un mur bâtis au XVI^e ou au XVII^e siècle traversant la parcelle d'est ou ouest et ponctué de murs de refends, parfois peut-être associés à des caves réemployées en fosses de latrines lors de la construction de l'hôtel particulier qui se trouve en façade de rue. Une partie de ce grand mur est encore en élévation, il comporte des éléments vraisemblablement plus anciens dont un linteau décoré d'un écu armorié qui peut se rattacher à une activité d'apothicaire auquel succéderait une activité de boucherie. Une occupation plus ancienne, postérieure au XVI^e siècle, a été fugacement aperçue : les fondations d'un mur ont été repérées dans un sondage à l'intérieur des écuries associées à l'hôtel particulier. Un niveau de sol du XVII^e siècle, probablement synchrone avec le bâtiment encore en élévation a été découvert à son pied. Il vient s'installer sur une importante phase de remblais qui est venue couvrir les vestiges les plus anciens observés à plus de 2 m de profondeur.

Loeuil Pascal

POITIERS
135 Promenade des Cours

Un projet de réalisation d'une maison individuelle au 135 Promenade des Cours conduisit à la réalisation d'un diagnostic archéologique.

L'opération, dont la prescription portait sur une surface de 1 676 m^2, fut réalisée entre le 11 octobre et le 13 octobre 2021. Le secteur est archéologiquement sensible, puisque des occupations antiques et médiévales sont identifiées dans le faubourg Saint-Cyprien.

Trois tranchées furent réalisées pendant ce diagnostic, sans qu'aucun vestige archéologique ne soit découvert. Des observations de terrain donnent un profil stratigraphique général de la parcelle sondée, constituée principalement de limons graveleux et de graves.

D'après les sources iconographiques, ce secteur de la ville de Poitiers ne semble que tardivement occupé.

Martins David

Antiquité, Moyen Âge, Époque contemporaine — *Époque moderne,*

POITIERS
27 et 29 rue des Carolus, 1 et 3 rue Arthur-de-la-Mauvinière

L'Union chrétienne de Saint-Chaumond est propriétaire à Poitiers d'un îlot d'habitation situé entre la cathédrale Saint-Pierre et l'église Sainte-Radegonde. La propriété est constituée de différentes parcelles bâties réunies au fil des années. Elle comprend notamment, à l'angle de la rue Arthur de la Mauvinière et de la rue des Carolus, un ensemble de quatre maisons mitoyennes qui ont fait l'objet d'une complète réhabilitation et qui conservent des éléments remontant à la période médiévale, derrière des façades reprises au XIXe siècle. L'une des maisons conserve dans sa cave des vestiges de la muraille antique. Les élévations des bâtiments (murs, charpentes) pouvaient également comporter des vestiges anciens qu'il importait de repérer avant toute opération de transformation du bâti. L'étude archéologique a été divisée en deux phases : l'étude préalable en 2019, associée à une étude historique et documentaire, puis un suivi archéologique des travaux en 2020-2021. L'objectif était de profiter des travaux de réhabilitation pour réaliser des observations plus poussées des maçonneries et vérifier les hypothèses de phasage proposées.

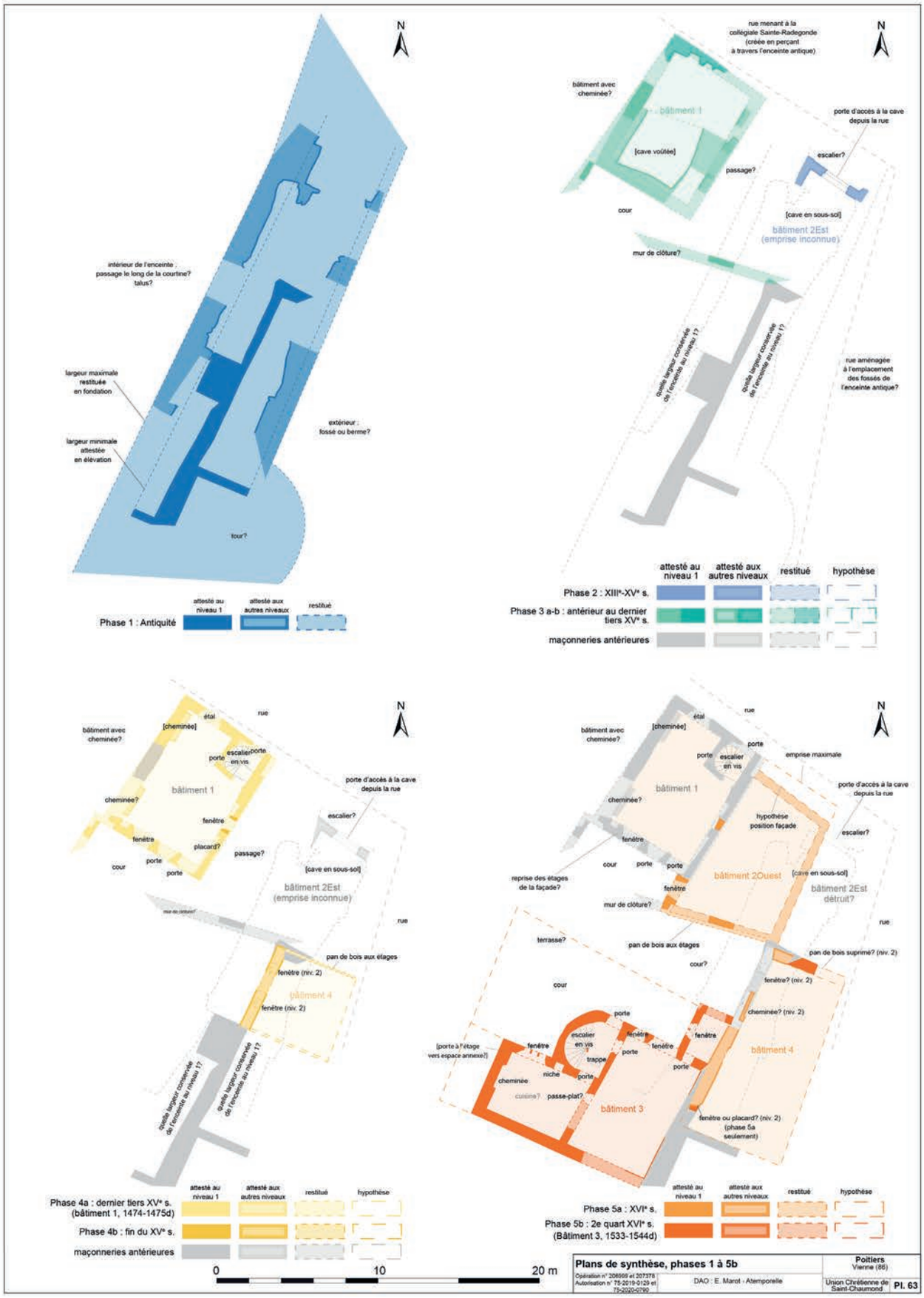

Poitiers, 27 et 29 rue des Carolus, 1 et 3 rue Arthur-de-la-Mauvinière, fig.1 : Plan de synthèse pour les phases 1 à 5b (DAO : E. Marot)

Cette étude a permis d'étudier un îlot urbain dans une zone occupée depuis l'Antiquité, et de restituer une partie de l'organisation de cet espace sur le long terme, avec neuf phases parfois subdivisées, de l'Antiquité au XXe siècle. Les phases médiévales montrent la construction de bâtiments entourés dans un premier temps d'espaces vides, avant une densification importante de l'espace, et des reconstructions nombreuses, surtout côté rue des Carolus (Fig.1).

La phase 1 correspond à l'enceinte antique, construite dans la deuxième moitié du IIIe siècle, qui occupe la partie orientale de l'îlot et est conservée partiellement dans les bâtiments 2, 3 et 4. Son tracé, globalement orienté nord-sud à cet endroit, est bordé par la rue des Carolus à l'est. Les maçonneries reprennent la technique de construction observée ailleurs dans la ville : le soubassement est constitué de blocs de grand appareil issus de la destruction de bâtiments publics monumentaux (dont des blocs portant des décors). Le mur est large de 5 à 7 m environ, d'après les maçonneries observées en sous-sol et en élévation. La construction des maisons à partir du Moyen Âge a fortement réduit ces vestiges au-dessus du sol, préservés sur une faible largeur et constituant la base du mur mitoyen.

La phase 2 a été identifiée dans le bâtiment 2 sous la forme d'une grande porte donnant accès à la cave percée dans l'enceinte antique. Elle indique une origine médiévale, peut-être du XIIIe siècle. Il est difficile de restituer le bâtiment en élévation en l'absence d'informations sur l'état de conservation de l'enceinte antique au-dessus du sol pour cette phase. La parcelle devait être limitée au nord et à l'est par les deux rues actuelles, qui existent depuis le Moyen Âge.

La phase 3 est représentée par des maçonneries du bâtiment 1, mal datées les unes par rapport aux autres. Il s'agit de deux parties de la cave, qui n'ont pas de contact direct, et d'une partie des élévations des murs est et ouest. Le mur ouest se prolongeait plus au sud du bâtiment 1, peut-être sous la forme d'un mur de clôture. Il est également possible qu'une maçonnerie sur laquelle le bâtiment 2 a été appuyé corresponde à la même clôture, délimitant une cour similaire à l'actuelle. Ces maçonneries présentent les mêmes caractéristiques : une construction en moellons avec un liant de terre brune. Les murs, conservés par tronçons sur trois niveaux, ne comportent pas d'éléments architecturaux caractéristiques qui permettraient de les associer à une chronologie précise. La datation de la phase 3 avant le dernier tiers du XVe siècle n'exclut donc pas la possibilité qu'au moins une partie soit antérieure ou contemporaine de la phase 2 repérée dans le bâtiment 2 (XIIIe ou XIVe siècles). Le plan restitué montre que l'emprise et l'organisation de la parcelle correspondant au bâtiment 1 ont été définies dès cette phase : un bâtiment rectangulaire placé le long de la rue au nord, associé à une cour à l'arrière (Fig.1). Le mur

Poitiers, 27 et 29 rue des Carolus, 1 et 3 rue Arthur-de-la-Mauvinière, fig. 2 : Proposition de phasage du mur est du bâtiment 1 (DAO : E. Marot)

Poitiers, 27 et 29 rue des Carolus, 1 et 3 rue Arthur-de-la-Mauvinière, fig. 3 : Détail des peintures à la grisaille décorant les murs du rez-de-chaussée du bâtiment 3 (E. Marot – Atemporelle)en 2020 et 2021 (DAO : A. Diméglio).

est du bâtiment était situé à environ 2 m de la position du mur d'enceinte antique, qui était peut-être bordé par un passage.

La phase 4a correspond à une reconstruction importante du bâtiment 1, constituant l'essentiel de l'édifice visible aujourd'hui. Il est aménagé à l'emplacement du bâtiment de la phase 3 en grande partie détruit (Fig.2). Le bâtiment comporte trois niveaux d'élévation, une cave et un comble, tous desservis par un escalier en vis aménagé à l'angle nord-est. Les étages de la façade sur rue étaient en pan de bois, entièrement reconstruit depuis. Le bâtiment était longé par un espace vide à l'est (passage ou cour ?) et communiquait avec une petite cour à l'arrière de la parcelle. Chaque niveau était divisé par des cloisons en pan de bois en plusieurs pièces de taille différente pourvues ou non de cheminées. Les plus grandes étaient situées côté rue et correspondaient à une boutique au rez-de-chaussée (avec étal donnant sur la rue), et à des espaces résidentiels aux étages. Les pièces plus petites avaient des fonctions domestiques (cuisine, stockage, latrines ?) ou résidentielles, dont la pièce sud-ouest du deuxième étage, dont les murs portaient un décor peint. Des analyses dendrochronologiques des planchers ont fourni la datation de 1474-1475d.

La phase 4b correspond à des transformations du bâtiment 1 et surtout à la construction du premier état du bâtiment 4. Les travaux dans le bâtiment 1 ont compris la reconstruction d'une grande partie de la façade arrière sur la cour, en gardant l'alignement du mur précédent, et des reprises des ouvertures dans le mur est. La forme des ouvertures, très proches de celles de la phase 4a, indique un chantier intervenant à la fin du XVe siècle au plus tard. Le bâtiment 4 a été aménagé à l'est de l'îlot, au-dessus des vestiges de l'enceinte antique, conservée sur plusieurs mètres de large à cet endroit. L'édifice est partiellement conservé sous la forme d'un mur en pierre côté ouest, percé de deux fenêtres hautes, associé à un mur en retour au sud et à une probable façade en pan de bois au nord à l'origine. La forme du chaînage à l'extrémité indique en effet une élévation en bois disparue, globalement située dans l'alignement du mur de clôture hérité de la phase précédente. L'emprise du bâtiment n'est pas assurée vers l'est : la rue des Carolus actuelle empiète sur les anciennes parcelles, depuis son réalignement au XIXe siècle. La forme des ouvertures et la chronologie relative des maçonneries permettent de placer la construction du bâtiment 4 à la fin du XVe siècle. L'emprise du premier bâtiment 2-Est à cette période est mal connue : l'édifice est-il toujours en élévation, ou bien la construction d'un mur en pan de bois au sud (bâtiment 4) implique-t-elle un espace vide de constructions ?

La phase 5a correspond à la construction d'un nouveau bâtiment contre le bâtiment 1 (bâtiment 2-Ouest) et à une reprise importante du bâtiment 4 au sud-est. Le bâtiment 2 était situé en retrait dans la parcelle, avec une façade sur rue peut-être alignée avec l'accès à la cave à l'est et une façade arrière sur cour construite en pan de bois aux étages. Il s'appuyait sur le mur du bâtiment 1 à l'ouest, ce qui a nécessité le bouchage des anciennes ouvertures (dans lesquels ont été trouvés des chantepleures transformés en tirelires) et a conduit à la clôture de la cour située au sud. La forme des fenêtres donnant dans la cour arrière indique le début du XVIe siècle au plus tard. Le bâtiment 4 a été agrandi lors de cette phase, doublant sa longueur totale. Le mur occidental a été prolongé vers le sud, avec une ouverture ou un placard, tandis que le mur nord est reconstruit en pierre à l'étage, remplaçant le pan de bois d'origine.

La phase 5b correspond à la construction du bâtiment 3, comprenant deux corps de bâtiment et trois niveaux d'élévation, desservis par un escalier en vis situé au nord-ouest (Fig.1). La façade principale était située dans une cour au nord, sur laquelle ouvrent toutes les fenêtres. L'édifice prend la forme d'une résidence privilégiée avec des pièces principales avec cheminées à l'est et différentes annexes à fonction domestique à chaque niveau. La présence d'un décor peint couvrant les murs de la pièce du rez-de-chaussée indique un espace de représentation, une « salle », accessible *via* l'escalier (Fig.3). Les planchers ont été datés par dendrochronologie de 1533-1544d. Les limites de propriétés ne sont pas connues pour cette phase, mais le bâtiment 3 a peut-être été bâti dans un terrain vide auparavant à l'arrière du bâtiment 2 et auquel il serait lié. Quoi qu'il en soit, sa construction témoigne de la densification de l'îlot.

La phase 6 a touché tous les bâtiments à la fin du XVIe siècle ou à l'époque moderne : aménagement de latrines et renforcement des murs dans le bâtiment 1, construction du bâtiment 2 à l'angle des deux rues,

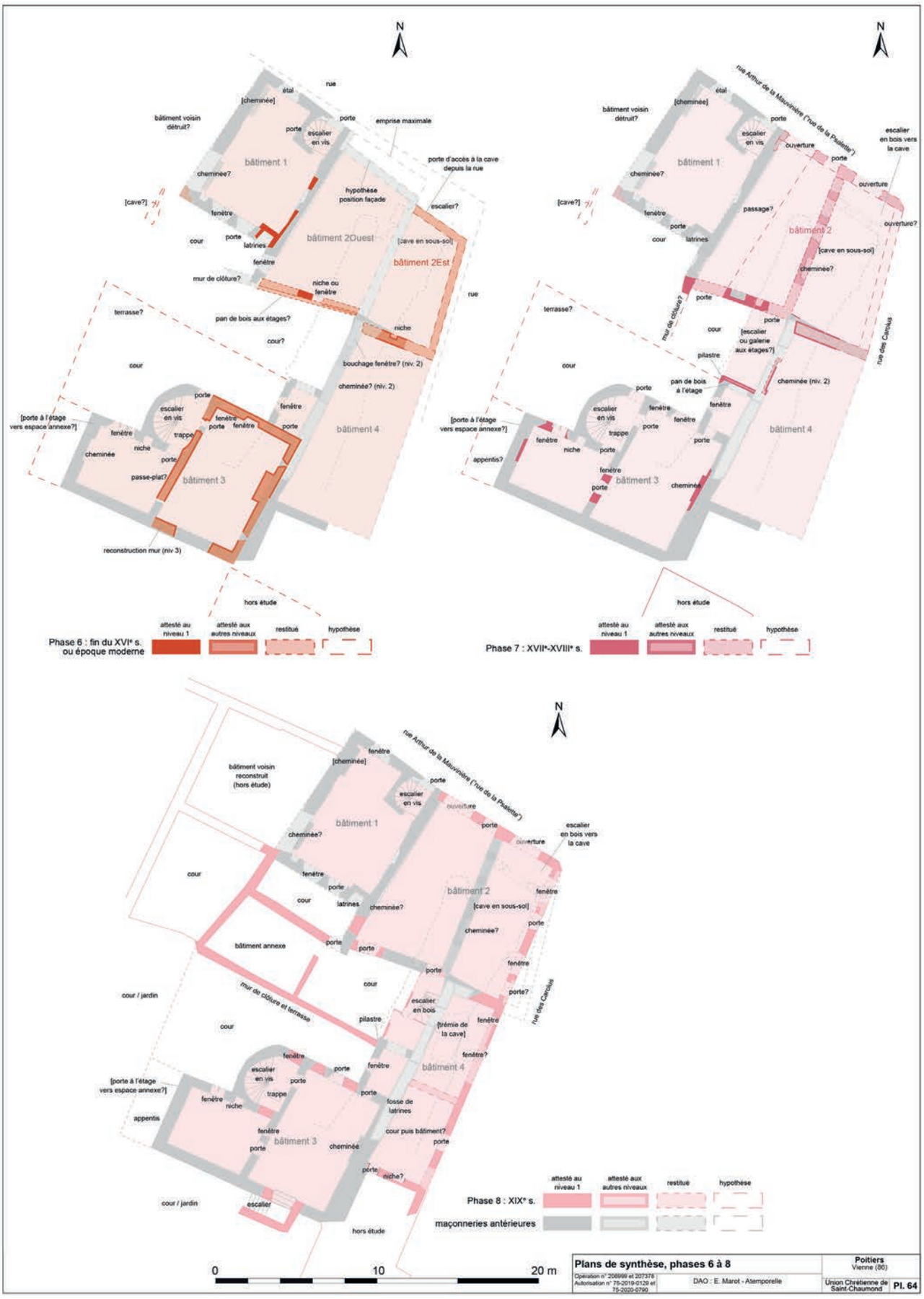

Poitiers, 27 et 29 rue des Carolus, 1 et 3 rue Arthur-de-la-Mauvinière, fig. 4 : Plan de synthèse pour les phases 6 à 8 (DAO : E. Marot)

rehaussement du bâtiment 3 et reprise des décors peints. Cette partie de l'îlot est donc de plus en plus densément occupée à cette période, où on observe cinq édifices indépendants, associés ou non à des cours à l'arrière (Fig.4).

La phase 7 (XVIIe-XVIIIe siècles) correspond principalement à la reconstruction des bâtiments 2, regroupés dans une même parcelle à cette date. La façade sud sur cour est entièrement reconstruite en pierre et la présence de portes à tous les niveaux implique l'existence d'une galerie ou d'un escalier disparu desservant les étages (Fig.4). Au rez-de-chaussée, une grande porte ouvrant dans la cour arrière permet de restituer un passage intérieur communiquant avec la rue Arthur de la Mauvinière. La cour était probablement de dimensions réduites, avec une clôture située dans l'axe du mur ouest. Dans les bâtiments 3 et 4, les reprises concernent l'aménagement intérieur, avec le remaniement de cheminées, portes ou fenêtres. Pour le logis en cœur d'îlot, elles traduisent l'adaptation du bâtiment aux besoins de l'époque, et peut-être à une fonction différente de celle d'origine. L'annexe nord est en partie reconstruite en pan de bois et un pilastre du deuxième quart du XVIe siècle en remploi y est inséré, indiquant une volonté de mettre en valeur l'ensemble de l'édifice. Lors de cette phase au plus tard, le bâtiment 3 remplit probablement la fonction de logis du sous-chantre de Sainte-Radegonde. L'occupation de l'îlot à cette période a été essentiellement modifiée par le regroupement de parcelles à l'angle des deux rues. L'emprise des bâtiments reste la même, mais l'espace des habitations et des cours est redistribué en fonction des changements de propriété.

La phase 8 (XIXe siècle) correspond à la reconstruction de murs de clôture entre les cours intérieures, à des adaptations de l'équipement interne des différents bâtiments (cheminées), à une inversion de la façade principale grâce à des reprises des ouvertures (bâtiment 3) et à la reconstruction de la plupart des façades sur les deux rues (Fig.4). La façade du bâtiment 1 a été reconstruite à cette date au plus tard, avec la mise en place d'un pan de bois hourdis de briques à peine ancré dans les murs latéraux, tandis que la charpente a été reconstruite à un niveau plus bas que l'ancienne. La reconstruction des façades des bâtiments 2 et 4, a été réalisé en deux étapes suite au réalignement de la rue des Carolus.

Cette étude archéologique a ainsi fourni des informations sur des édifices médiévaux « invisibles », soit situés en cœur d'îlot (bâtiment 3), soit dont les façades ont été reconstruites récemment, et dont il ne reste des vestiges anciens que dans les murs mitoyens (bâtiments 2 et 4).

Marot Émeline

Bas Moyen Âge

POITIERS
Collégiale Saint-Hilaire-le-Grand

Le Centre d'Études Supérieures de Civilisation Médiévale de Poitiers (UMR 7302) a, depuis 2017, engagé un programme d'études pluridisciplinaires consacré à la collégiale Saint-Hilaire-le-Grand de Poitiers à l'époque romane sous la direction d'Éric Sparhubert (MCF en Histoire de l'Art médiéval, Université de Limoges, CRIHAM, CESCM) et de Cécile Voyer (PR en Histoire de l'Art médiéval, Université de Poitiers, CESCM). Cet édifice a déjà bénéficié de l'étude fondamentale de Marie-Thérèse Camus publiée en 1982 (Camus, 1982). Néanmoins, le renouvellement des connaissances en ce qui concerne l'architecture et la sculpture romane du XIe siècle notamment et le renouvellement des questionnements nécessitent un aggiornamento des connaissances et ouvrent de nouvelles perspectives pour la compréhension de cet édifice majeur.

Les premières phases du programme ont porté sur le renouvellement de la documentation graphique pour cet édifice et la réalisation d'un modèle 3D. Elles ont été suivies d'une étude de bâti dans la zone située autour de la tour-porche réalisée par Fabrice Mandon. Le choix de cette zone s'explique par sa complexité archéologique et par le fait qu'elle constitue le point de départ du chantier à l'époque romane. À la suite de l'opération archéologique, le rapport final, remis en 2021, a fait apparaître plusieurs hypothèses d'interprétation du phasage de la construction de l'édifice dans cette zone.

L'étude réalisée dans le cadre de la campagne 2021 a permis de préciser ces premières observations. Il faut souligner le caractère assez neuf de la démarche cherchant à appliquer au modèle 3D les réflexions d'archéologie du bâti sur le phasage du chantier. Le maniement du modèle 3D permet de visualiser, en volumétrie, l'agencement des espaces correspondant à chaque phase de chantier identifiée, d'avoir aussi des équivalences altimétriques. Ceci permet également de confronter les hypothèses quant à l'évolution du chantier, les étapes intermédiaires, l'intégration des espaces, mais aussi les possibles circulations dans et entre ces espaces, les systèmes de couvertures.

Ainsi, bien que simplifiée, la modélisation des volumes et la manipulation des différents objets

3D générés au cours de cette mission a permis de visualiser, retenir ou exclure les hypothèses précédemment formulées. Si toutes les questions n'ont pu être résolues, ce travail a mis en évidence des étapes de chantier cachées ou effacées par l'évolution du chantier lui-même, l'existence d'une toiture provisoire installée entre nef et transept à un niveau bas associé à un système d'écoulement des eaux : dispositif provisoire le temps que le chantier progresse mais rendu nécessaire par l'occupation du monument avant la fin des travaux. La réflexion a également porté sur les systèmes de toitures au niveau du transept et de la nef pour la restitution desquels le travail sur la volumétrie à partir du modèle 3D a révélé toute sa pertinence. Enfin, corrélé à ces questions et à la chronologie des différentes phases de la construction ont été envisagées les circulations (horizontales et verticales) entre l'église, la tour-porche à ses différents niveaux et les combles de l'église.

En raison du temps étroit dans lequel cette étude a été réalisée, ses apports peuvent sembler modestes. Il faut cependant insister sur le fait qu'ils s'inscrivent d'abord dans le temps long du programme de recherche dans lequel la présente étude s'intègre et dont elle constitue une étape supplémentaire.

Bessaguet Pauline et Sparhubert Éric

- Camus, 1982
- Camus M.-T. : « La reconstruction de Saint-Hilaire-le-Grand à l'époque romane », *Cahiers de Civilisation médiévale*, t. 25, 1982, p. 101-120 et p. 239-271.

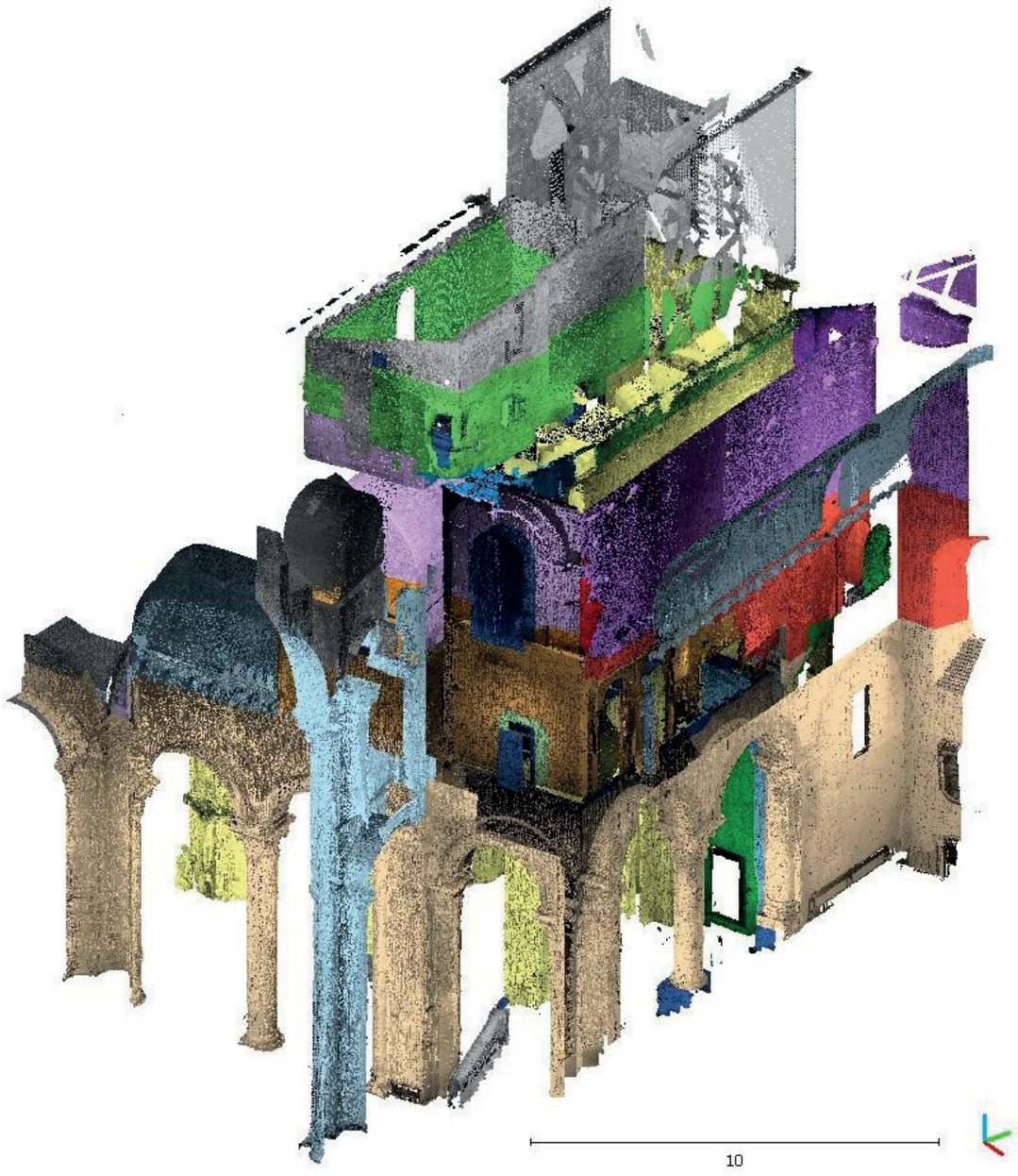

Poitiers, Saint-Hilaire-le-Grand, tour-proche et jonction nef/transept, traitement volumétrique et phasage de la construction sous CloudCompare, vue depuis le sud ouest (DAO : Pauline Bessaguet)

Moyen Âge

POITIERS
Le palais comtal de Poitiers et ses abords (IXe -XVIe s.)

Cf. rubrique Projets collectifs de recherche

Prouteau Nicolas

POITIERS
Quartier du palais comtal

Notice non parvenue.

Belliard Christophe (Mairie de Poitiers)

Paléolithique supérieur et moyen

QUINÇAY
La Grande Roche de la Plématrie

La Grande Roche est l'un des rares gisements conservant plusieurs niveaux châtelperroniens. C'est aussi l'un des rares gisements de cette période à avoir livré de la parure, de l'industrie osseuse et des lamelles retouchées. Toutefois, les processus de formation du site et la taphonomie du gisement n'ont pas encore été étudiés. Les dépôts ne sont pas datés. Et aucun reste humain n'a été découvert dans les niveaux châtelperroniens de la grotte. Nos objectifs pour l'opération de fouille programmée 2021-2023 sont les suivants : 1. Préciser les processus qui ont contribués à la fossilisation du gisement de la Grande Roche, 2. Dater la séquence par plusieurs méthodes de datation radiométriques, 3. Estimer le potentiel de recherche d'ADN ancien sur sédiment pour déterminer les types humains ayant occupé la grotte. La campagne 2021 nous a permis de :

- analyser la coupe sagittale 1 et la coupe frontale 1,
- ouvrir un sondage au fond de la grotte (sondage 3) et le fouiller jusqu'au sommet de l'US 20a,
- disposer d'un premier échantillon de restes osseux pour datation C14 AMS,
- prélever des échantillons de sédiment pour poursuivre l'analyse géoarchéologique,
- prélever des échantillons de sédiment pour tenter des datations OSL, une étude du paléomagnétisme ainsi que poursuivre l'étude de la conservation de l'ADN ancien dans le sédiment,
- disposer d'un premier d'échantillons de restes lithiques pour déterminer le contexte culturel des échantillons osseux et des échantillons de sédiment.

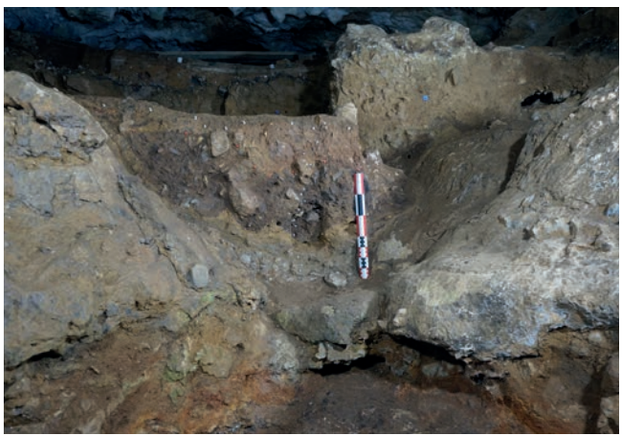

Quinçay, Le Chiron rapé, frontale 1 au cours de la fouille 2021 (Cliché : M. Soressi)

Nous avons engagé trois types d'action de démocratisation culturelle en 2021. Nous avons accueilli trois classes de l'école primaire de Quinçay et divers groupes de visiteurs, nous avons permis à plusieurs amateurs locaux de contribuer à nos recherches et nous avons participés à deux documentaires.

Marie Soressi

Moyen Âge,
Période récente

LA ROCHE-RIGAULT
Église Saint-Germain de Claunay

Le projet de restauration de l'église Saint-Germain de Claunay conduisit à la réalisation d'un diagnostic, afin de déterminer si les futurs travaux allaient impacter des vestiges archéologiques.

L'opération s'est déroulée du 18 au 22 octobre 2021, sous la conduite de deux archéologues de l'INRAP. Cinq tranchées, correspondant aux futurs aménagements, furent ainsi réalisées avec une pelle de 1,7 tonnes et seules les quatre tranchées situées sur le côté nord de l'édifice ont livré des vestiges.

Ainsi, huit sépultures et un pavage ont pu être dégagés lors de ce diagnostic. Une étude des fondations des contreforts et du mur sud, ainsi qu'une partie de l'élévation a pu être également réalisée.

Au nord, d'importants remblais viennent s'appuyer contre le mur de l'église, de sorte que sa fondation n'a pas pu être atteinte.

Martins David

La Roche-Rigault, l'église Saint-Germain de Claunay,
fig.1 : Vue générale de l'église Saint-Germain de Claunay

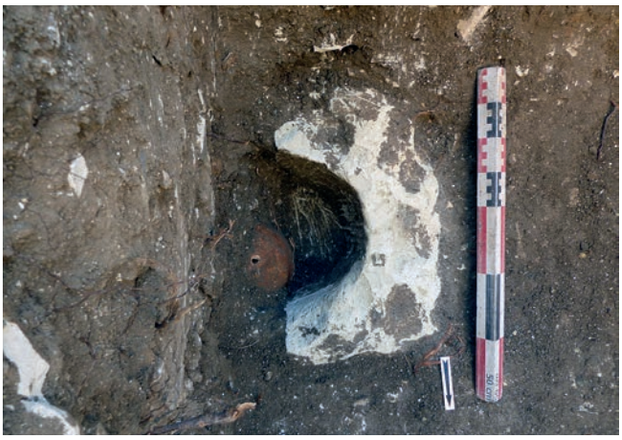

La Roche-Rigault, l'église Saint-Germain de Claunay, fig.2 : La sépulture F2.3

La Roche-Rigault, l'église Saint-Germain de Claunay,
fig.3 : Vue générale de la tranchée 4

Moyen Âge,
Époque contemporaine

SAINT-BENOIT
1 au 9 place du 8 mai 1945

Ce diagnostic fait suite au projet de réhabilitation de l'îlot Paul Gauvin, qui se trouve en plein cœur du bourg de Saint-Benoît, à proximité de l'abbaye et du logis abbatial. En outre, le secteur est archéologiquement sensible, puisque 26 entités archéologiques sont enregistrées, dont 20 se situant entre la période antique et médiévale. Trois tranchées de diagnostic furent réalisées du 14 au 20 janvier 2021. De nombreuses contraintes sont à signaler sur l'ensemble de l'emprise, comme l'exiguïté de la parcelle, de nombreux réseaux enterrés, ou un passage reliant deux bâtiments.

Deux sondages ont livré des maçonneries, dont une pourrait être datée de la fin du Moyen Âge d'après le mobilier récolté contre son parement. Les sources

documentaires et iconographiques témoignent de la présence d'appartements dans l'enclos monastique et ce mur pourrait se rattacher à l'une ou l'autre construction. Les deux autres maçonneries semblent se placer à la période contemporaine, toujours selon les sources iconographiques.

David Martins

Antiquité

SAINT-BENOIT
Chemin de Tout Vent

Une surveillance de travaux d'excavation a été nécessitée par l'extension du réseau d'eaux usées sur la commune de Saint-Benoît, dans un secteur concerné par la présence de l'aqueduc de Basse-Fontaine en amont des arches de Parigny (ouvrage d'art du lieu-dit Château de l'Ermitage). L'aqueduc n'a pas été retrouvé malgré les profondeurs d'investigation, la longueur de la tranchée principale et l'existence de tranchées transversales coupant la rue. Mais son absence, les observations de terrain et les indications laissées par les entreprises de BTP intervenues en amont permettent de corriger les hypothèses de son tracé dans cette partie du plateau.

Le parcours de l'aqueduc de Basse-Fontaine ne coupe pas la rue par l'ouest, mais longerait le Chemin de Tout Vent par l'est. Dans ce secteur, il ne s'agirait pas d'une conduite enterrée mais plutôt des fondations pour un mur bahut, d'après les données de l'altimétrie. Le cadastre napoléonien confirme cela, avec l'indication d'un mur plein en haut du chemin sur une distance correspondant au moins à la moitié de l'emprise du projet. Quelques nodules de mortiers de chaux découverts en limite orientale confirme la proximité de l'ouvrage antique.

Coutelas Arnaud

Moyen Âge,
Période récente

SAINT-MARTIN-LA-PALLU
Vendeuvre-du-Poitou, bourg

Eau de Vienne, maître d'ouvrage, a réalisé le remplacement partiel du réseau d'eau potable du bourg de Vendeuvre-du-Poitou. Le projet établi par la direction comprenait le creusement de tranchées nouvelles (places Georges-Compaing et du Puits-Tari, place Raoul-Péret, routes de Lencloître et de Signy, rue Chef-de-Ville) et la reprise partielle de réseaux existants pour les raccordements. L'emprise des travaux risquaient de mettre au jour des vestiges archéologiques de toutes périodes. Le terrassement des tranchées principales pour la mise en place ex nihilo du nouveau réseau d'eau potable a été réalisé sur près de 1 000 mètres linéaires de la mi-septembre 2020 à la mi-mars 2021.

Le site archéologique le plus marquant pour la commune de Vendeuvre et le début de son histoire est celui de l'agglomération antique des Tours Mirandes à l'ouest du bourg, daté des Ier – IIIe siècles de notre ère. Ce dernier a fait l'objet de plusieurs années de recherche et d'études. Pour la période médiévale, la connaissance de l'agglomération reste encore peu précise. Les quelques études menées sur le sujet tournent autour de l'église Saint-Aventin, dont les parties romanes remploient quelques blocs de grand appareil antique, et de son cimetière du Haut Moyen Âge (cf. fig. 1).

L'objectif principal de l'intervention archéologique était de reconnaître et d'étudier les vestiges mis au jour afin de mieux comprendre l'occupation ancienne du bourg de Vendeuvre-du-Poitou, la relation entre l'agglomération antique des Tours Mirandes et le bourg médiéval (occupation antique, voirie, nécropole ?). Dans les abords de l'église Saint-Aventin l'objectif était de vérifier l'existence d'une nécropole du Haut Moyen Âge et d'appréhender le développement du bourg médiéval.

Les logs réalisés tout au long du chantier dans les tranchées ont montré des unités stratigraphiques naturelles assez homogènes sur l'ensemble des sections avec des niveaux caractérisés par des couches argilo-sableuse dominantes.

Au nord-ouest de l'église Saint-Aventin, un sondage a fourni un niveau sédimentaire avec de nombreux charbons et scories de fer, pouvant évoquer une activité métallurgique. Un second sondage au nord de l'église a mis au jour, sur une surface très restreinte, un ensemble bâti consistant en un niveau de sol, un mur et une colonne. L'étroitesse de la fenêtre d'observation

Saint-Martin-La-Pallu, Bourg de Vendeuvre-du-Poitou, fig.1 : Cadastre napoléonien du centre bourg de Vendeuvre aux Tours Mirandes, feuilles N, C, B assemblées (AD86 - 4 P 1543-1557).

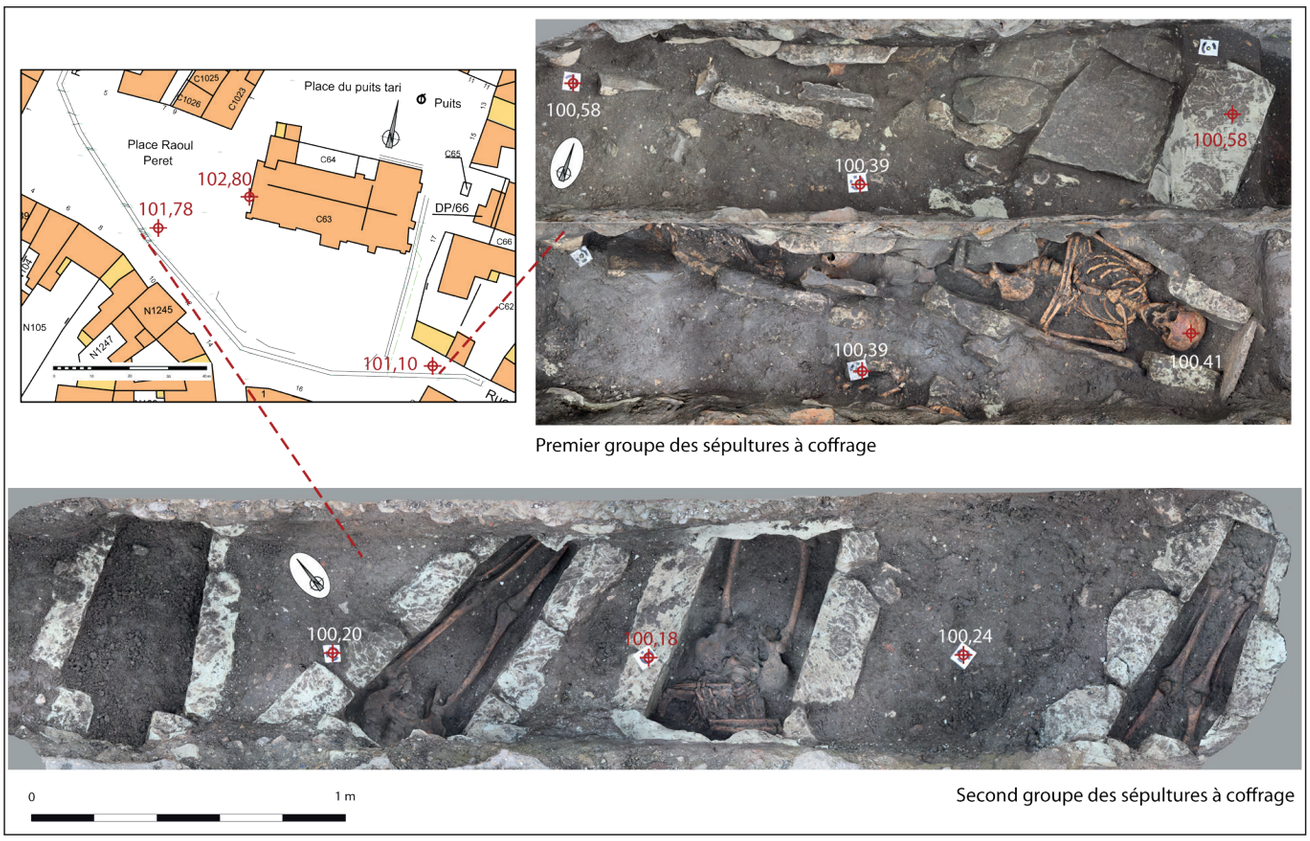

Saint-Martin-La-Pallu, Bourg de Vendeuvre-du-Poitou, fig.2 : Orthophotographies de deux groupes de sépultures à coffrage du moyen âge central (DAO – Atemporelle).

n'a pas permis de définir à quel type de bâti ces éléments architecturaux appartenaient. Ces vestiges montrent cependant l'existence d'un fort potentiel archéologique au nord de l'église d'autant plus que ceux-ci étaient recouverts par un remblai attribuable aux XIVe-XVe siècles par le mobilier céramique. D'autres sondages et tranchées de raccordement autour de l'église ont montré des niveaux d'anthropisation avec des maçonneries en place et des blocs antiques dans les remblais.

Le cimetière médiéval a pu être révélé et étudié à l'est et au sud de l'église Saint-Aventin, jusqu'à l'extrémité occidentale de la place Raoul-Péret (cf. fig. 2). Bien que la fouille n'ait pu être effectuée que dans l'emprise des tranchées réalisées pour le renouvellement du réseau d'eau potable, les résultats n'en sont pas moins des plus importants, avec plus d'une trentaine de sépultures dégagées. Cette fouille confirme la présence d'un cimetière du Haut Moyen Âge. L'étude des données montre ainsi une exploitation du cimetière à partir des VIe-VIIe siècles jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, date de son déplacement hors les murs.

Guilloteau Éric

Moyen Âge

SAINT-MARTIN-LA-PALLU
Varennes, La Tourette de Luché

A 3 km au sud-est de Mirebeau, et à 2,5 km au nord-est du bourg de Varennes, La Tourette est un lieu-dit situé en haut de coteau, à une altitude atteignant 150 m, dominant au sud la plaine de Neuville et à l'ouest le vallon du ruisseau le Chaudour, affluent de la rivière la Pallu. Dans ces deux directions, la dénivellation atteint une cinquantaine de mètres. Le site occupe la bordure occidentale d'un massif de tuffeau, il se décline sur trois niveaux, imbriqués étroitement les uns dans les autres : une occupation de surface sous forme de trous de poteaux, de murs, de fosses et de silos, plusieurs grandes cours excavées à ciel ouvert ou « carries », des réseaux souterrains composés d'une trentaine de salles et autant de galeries dans les parties accessibles.

Les études et analyses indiquent une chronologie d'occupation du IXe au XVIe siècle. La première installation semble se limiter à un fond de cabane carolingien. Aux Xe-XIIe siècles, voire avant, commence le creusement des galeries et salles souterraines. En surface, des bâtiments sur poteaux mais aussi certains en pierre, couverts de tuiles, sont érigés. À la fin du Moyen Âge (XIIIe-XIVe siècles ?) de grandes cours ou « carries » sont excavées. Aux XVe-XVIe siècles, le site est arasé, les cavités sont volontairement comblées dans leurs parties supérieures.

Cette première année de fouille triennale concernait deux secteurs : la cour excavée ou carrie 87 et l'ensemble contigu salle 40/galerie 36.

Le premier secteur a répondu à la problématique annoncée : la délimitation de l'entité archéologique et le dégagement de son comblement en altimétrie supérieure ont amené à la fois des confirmations et des questionnements. Dans le domaine des confirmations, les nombreuses structures creusées dans les parois montrent qu'il ne s'agit pas uniquement d'une carrière, mais d'un espace aménagé qu'il va falloir contextualiser avec les quatre galeries déjà partiellement connues au sud et trois nouvelles galeries dont les entrées ont été dégagées au nord. L'espace comblé de la carrie 87 avec une stratigraphie extrêmement complexe et une indigence du mobilier, montre un abandon du site qui se confirme à la fin du XVe siècle. Quant aux phases d'occupation, les analyses 14C et l'étude céramique ont démontré que la première se situe a minima aux IXe-Xe siècles et pourrait être contemporaine du fond de cabane situé au nord-est du site. D'où cette interrogation lancinante : les zones excavées à proximité de la surface ont-elles précédé ou sont-elles synchrones au creusement des salles et galeries intégralement souterraines ? De fait, la carrie 87 cumule les questions : des silos en fond intégrés dans une salle souterraine, des structures creusées à mi-hauteur montrant un décaissement et des aménagements depuis la surface… Il nous manque le chaînon « manquant » entre les deux. Ce sera donc la problématique principale de la fouille en 2022.

Le second secteur présente des structures moins complexes à appréhender. La salle 40 située sous la galerie 36 a été comblée jusqu'à un mur de soutènement, afin de permettre l'accès à cette zone du souterrain consécutivement à l'effondrement d'une partie de la voûte de la salle. Les artefacts retrouvés datent la phase terminale du XVe siècle. Le second intérêt réside dans le type de comblement : des niveaux de tuiles canal issues de productions artisanales, mais surtout un amoncellement de plusieurs centaines de blocs taillés, en réutilisation, après la destruction d'un ou plusieurs bâtiments de surface. L'étude de ces blocs réalisée par des étudiants pendant la fouille a aussi permis d'établir la corrélation avec les blocs découverts dans le comblement de la carrie 86. Sous le sol de la galerie 40, le début de dégagement

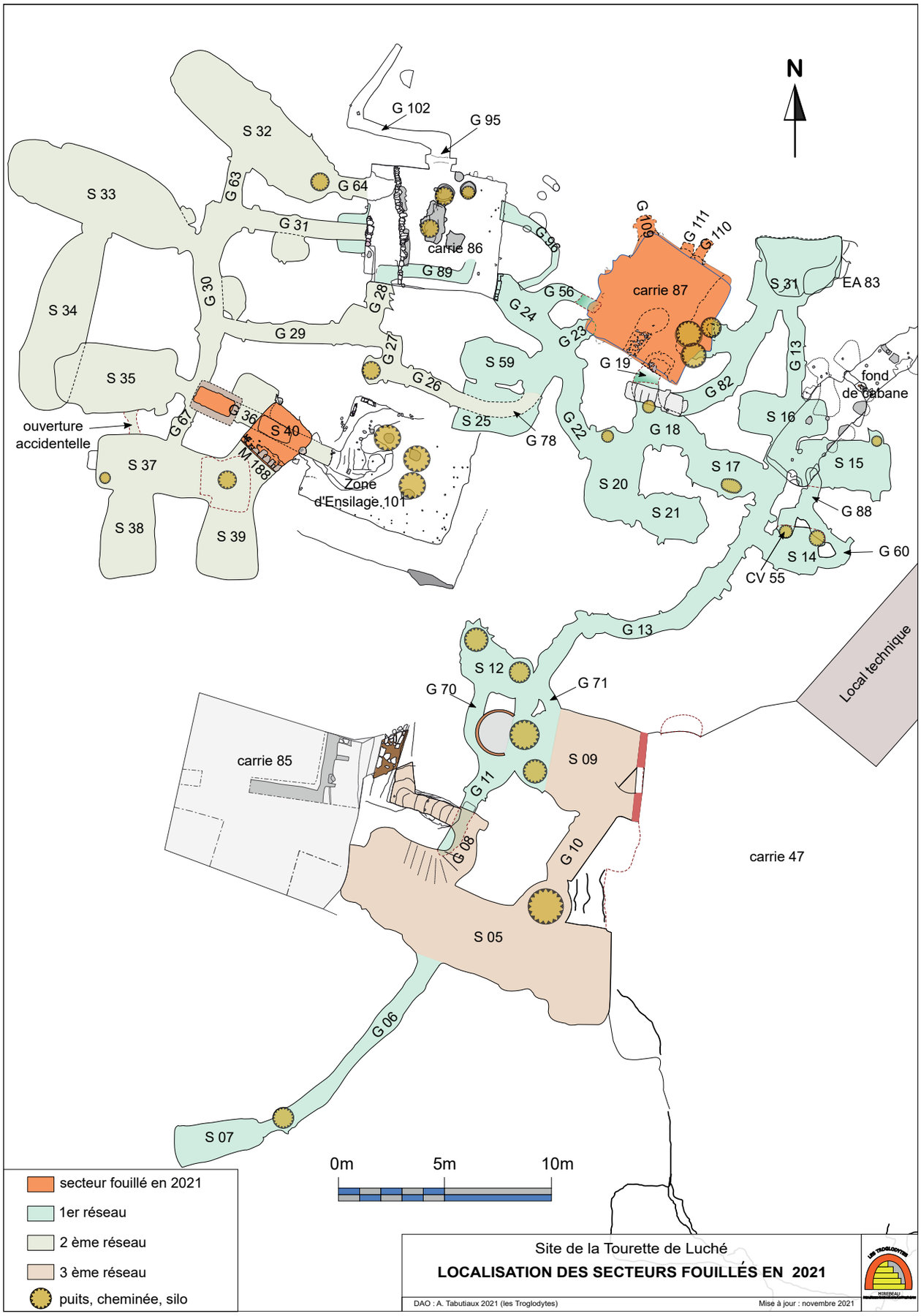

Saint-Martin-La-Pallu, Varennes, La Tourette de Luché, secteurs fouillés en 2021 (DAO : A. Tabutiaux)

d'une fosse occupant l'intégralité du passage pose la question de la fonction d'une telle structure : piège pour des assaillants dans la thèse d'un souterrain refuge ? ou simplement puisard pour éviter l'ennoiement des salles souterraines situées en contrebas ? La fin de la fouille de cette structure particulière, mal documentée en général, a pour objectif de déterminer sa fonction réelle et sa chronologie relative dans le souterrain.

La campagne 2021 a livré un peu moins de mille tessons de céramique pour 62 formes identifiées. La majorité date de la période carolingienne et de la fin du Moyen Âge, souvent en position secondaire dans les remblais. Cela indique l'occupation précoce du réseau souterrain, que confirment les analyses 14C réalisées sur des charbons de bois. Le vaisselier se caractérise par des pots à cuire et des cruches aux IXe-Xe siècles. La vaisselle de table de qualité est très présente aux XIVe-XVe siècles. La mise en place d'un géoréférencement en 2022 permettra de mieux cibler la chronologie.

Le spectre faunique de La Tourette est assez varié. La triade bœuf-caprinés-cochon reste prépondérante parmi les restes abondants d'ongulés, la carrie 87 ayant livré le squelette complet d'une chèvre. Les restes de cochons sont moins abondants que lors des campagnes précédentes, mais présents dans les trois zones excavées et aux différentes phases d'occupation, leur âge témoignant d'un élevage pour la viande. Parmi les animaux de la basse-cour, l'on retrouve le lapin, la poule et l'oie, accompagnés d'oiseaux. Les espèces les plus représentées sont les micromammifères et les batraciens. Les altérations sur certains os sont dues à la circulation de l'eau dans le sol, à la présence de racines et au déplacement des pièces à la surface du sol avant leur enfouissement, ce qui confirme la position secondaire des restes osseux, mêlés aux différents niveaux de remblai en particulier dans la carrie 87. Par ailleurs, les indices d'une activité bouchère sont très limités, présents sur seulement 9 pièces osseuses, la chasse et la pêche ne sont pas documentées. Comme les années précédentes, l'étude de la microfaune montre un milieu ouvert fortement anthropisé (champs avec haies) non loin d'une zone forestière.

L'étude tracéologique approfondie menée dans les zones accessibles des souterrains amène à compléter et reconsidérer les réflexions antérieures qui n'étaient que des esquisses d'analyses ponctuelles limitées à certains secteurs. Cette étude développe largement les informations sur l'outillage utilisé, les techniques et stratégies de creusement, la mise à profit de la fissuration pour le creusement des espaces souterrains. Elle aboutit à une proposition de phasage en cinq états basée sur les vestiges excavés, la morphologie des espaces et leur sens de creusement. Dorénavant, il reste à confronter les données acquises aux données stratigraphiques et aux datations, afin d'aller plus avant dans la restitution des différentes phases de creusement, d'aménagement et d'utilisation du souterrain. En 2022, la fouille de la carrie 87 et des galeries connexes et donc la mise au jour des surfaces excavées - sols, parois, voûtes, structures - sera aussi l'occasion de compléter les observations réalisées en 2021, afin d'aboutir à une topo-chronologie du site.

Les différentes études de sources anciennes menées sur le site et dans ses alentours attestent la présence d'une villa carolingienne à Ry, apparaissant dans le cartulaire de Saint-Cyprien, ne signifiant pas pour autant que La Tourette est une fondation ex-nihilo. Le site n'est plus documenté pendant plusieurs siècles avant un partage de la maison de La Tourette à la fin du XVIe siècle, date à laquelle une famille David commence à établir son emprise sur la colline, emprise s'achevant au XVIIIe siècle.

Deux pistes sont envisagées pour affiner l'étude archivistique. Une première s'attachera à une contextualisation historique plus générale, en s'intéressant aux voies commerciales, ou au probable impact des épidémies de peste sur La Tourette, ainsi qu'aux troubles issus des Guerres de religion. Une seconde étude consistera à étudier l'évolution des cultures depuis celles citées dans le cartulaire, jusqu'à celles citées dans les Aveux du château de Ry. Cette recherche sera susceptible de donner une idée des rendements agricoles et permettra peut-être de cartographier les seigneuries.

Vivier Daniel et Autissier Anne

Moyen Âge,
Période récente

SAINT-SAUVANT
Bois de la Chagnée

Le projet de construction d'une réserve de substitution par la Société Coopérative Anonyme de l'Eau des Deux-Sèvres a déclenché la prescription d'un diagnostic archéologique sur la commune de Saint-Sauvant. L'emprise des travaux d'évaluation de la réserve SEV 14 est localisée au lieu-dit le Bois de la Chagnée, à environ 2 000 m au sud du bourg actuel de Saint-Sauvant. L'emprise foncière du projet concerne l'intégralité de la parcelle XC 16p (132 047 m²), mais la prescription de diagnostic ne porte que sur l'emprise de la réserve, soit une superficie de 75 000 m².

La phase de terrain s'est déroulée entre le 9 août et le 3 septembre 2021. Elle avait pour objectif principal de situer spatialement, d'évaluer stratigraphiquement

et de qualifier d'éventuelles structures archéologiques repérées sur l'emprise du projet, ce dernier étant localisé dans un secteur archéologiquement sensible. L'emprise est effectivement située à proximité de sites et d'indices de sites archéologiques, tels que des enclos fossoyés protohistoriques (EA n° 86 244 0027 et 86 244 0032), des tronçons de voies romaines (EA n° 86 244 0005 et 86 244 0013) ou des vestiges de *villae* antiques (entre autres EA n° 86 244 0002, 86 244 0048 et 86 244 0052).

L'opération d'évaluation du Bois de la Chagnée s'est déroulée en deux phases, l'ouverture des tranchées ayant été interrompue durant plus de deux semaines suite à l'incendie criminel de la pelle mécanique. Les seize tranchées réalisées sur l'assiette du projet représentent une superficie cumulée de 7 070 m², soit 9,43 % de la superficie prescrite. Elles ont permis de mettre en évidence un total de 31 structures archéologiques et anomalies. Ces structures se répartissent spatialement dans la partie septentrionale de l'emprise, entre les tranchées n° 9 et 16, au sud d'un ancien chemin rural. Les observations sédimentaires mettent en évidence le faible recouvrement des formations superficielles sur le substrat calcaire, généralement compris entre 0,2 et 0,3 m d'épaisseur. Cette faible épaisseur, alliée à de probables troncatures, explique certainement l'état de conservation très arasé des vestiges archéologiques mis au jour.

Les tronçons de fossés représentent environ la moitié des structures inventoriées sur l'emprise du projet. La plupart d'entre eux correspondent à d'anciens fossés rectilignes aujourd'hui comblés et se superposent parfaitement aux limites parcellaires reportées sur le cadastre ancien. D'autres, de plan rectiligne ou curviligne, pourraient fonctionner avec les vestiges archéologiques repérés sur le site mais la rareté des mobiliers associés ne permet pas toujours de discuter de leur contemporanéité.

Les autres structures, avérées ou supposées, ont été interprétées comme de probables fosses, silos ou bien carrières d'extraction de matériaux. Elles appartiennent vraisemblablement à un petit habitat rural très mal conservé ou dont le cœur serait situé en marge de l'emprise. Bien que rare et fragmenté (une vingtaine de tessons de poterie), le mobilier céramique provenant du comblement de ces structures atteste néanmoins de leur abandon au cours des XIIIe et XIVe siècles de notre ère.

Si la présence d'une occupation, ou d'une fréquentation, médiévale dans la partie septentrionale de l'emprise a pu être reconnue, force est de reconnaître qu'elle nous est parvenue dans un état de conservation très médiocre. Les structures, très arasées, ont été dans certains cas difficiles à interpréter, un doute subsistant parfois quant à leur fonction primaire. Certaines ont pu participer à des activités agricoles (silos) d'autres à de l'extraction, peut-être liée à des activités de construction (carrières).

Maitay Christophe

Moyen Âge

SCORBÉ-CLAIRVAUX
Château du Haut-Clairvaux
(PCR Le château du Haut-Clairvaux)

Le PCR « Le Haut-Clairvaux, morphogénèse d'un pôle châtelain médiéval à la frontière Poitou, Anjou et Touraine (XIe-XVe s.) » a entamé en 2021 la première année de sa troisième triennale. Initié en 20141, ce programme de recherche a permis de travailler sur cinq zones du site et d'approfondir trois thématiques de recherche définis lors de la création du PCR :

- Histoire, topographie et territoire du pôle châtelain.
- Origines et évolutions des dispositifs défensifs et résidentiels.
- Conditions d'implantation et évolutions du pôle religieux et de l'espace funéraire.

La campagne de fouille menée en septembre 2021 a permis d'approfondir encore la connaissance du site castral. Contrairement à la première triennale, le programme de fouilles s'est concentré sur trois zones, toutes localisées dans l'ancienne cour présumée du château.

■ *Les abords de la chapelle*

Le sondage réalisé aux abords de la chapelle, devant les deux accès aux galeries souterraines découverts les années précédentes, montrent une occupation en surface bordant les entrées des souterrains. Dans un premier temps, une maçonnerie orientée est-ouest a été identifiée, fonctionnant avec un niveau de circulation dont l'horizon céramique oriente vers la fin du XIIe siècle et le début du XIIIe siècle. Un bâtiment, dont les murs nord et ouest ont été partiellement observés, occupe ensuite l'espace. Il semble utilisé dans le courant du XIIIe siècle et fonctionne avec des trous de poteaux à l'est, indiquant une structure en appentis ou une galerie couverte de ce côté. L'occupation de cette structure perdure vraisemblablement au cours des

XIIIe-XIVe siècles. L'ensemble est ensuite en partie démoli puis remblayé, en plusieurs fois.

■ *La zone nord-ouest (zone 3)*

Le sondage ouvert en 2021 a permis de dégager l'intégralité du plan du bâtiment situé au sud-est de la porterie. Il s'agit d'une construction homogène de 7,35 m de long pour 5,25 m de large en œuvre. Un escalier droit rampant est installé à l'extérieur du mur oriental, permettant l'accès à un niveau supérieur. Outre l'escalier, le dégagement du mur oriental a également permis la découverte d'une porte dans cette maçonnerie, matérialisée par une feuillure et deux trous barriers. La fonction de ce bâtiment sud-est reste indéterminée. La présence d'un foyer et plusieurs zones de combustion, ainsi que plusieurs poches de rejets de foyer orientent plutôt vers une utilisation domestique. Les études de mobilier à venir permettront peut-être d'identifier une fonction plus précise.

La chronologie du bâtiment reste incertaine. La première analyse céramique réalisée sur le mobilier trouvé en 2021 indique que le dernier niveau identifié à l'intérieur du bâtiment ne contient que des éléments du XIIIe siècle. A l'extérieur, le sondage réalisé au pied de l'escalier montre que la base de l'escalier est recouverte par un remblai comprenant des céramiques des XIIe-XIIIe siècles. À l'échelle de la zone, les fouilles précédentes montrent que l'espace est vraisemblablement abandonné à partir du XIIIe siècle. Le bâtiment sud-est est donc construit avant cette date, sans qu'il ne soit possible de donner plus de précision. L'aménagement de cette structure prend en tout cas place dans la continuité des aménagements autour de la porterie, à partir de la fin du XIe siècle.

Plus à l'est de la cour, une construction légèrement trapézoïdale oscillant entre 3,65 et 4,20 m de côté hors-œuvre a été dégagée. La partie supérieure des parois est maçonnée et repose sur le rocher calcaire, taillé droit à l'aplomb du bâtiment pour en conserver le plan. Pour des raisons de sécurité, le fond de la structure n'a pas été observé en 2021. Sa fonction et sa datation restent donc indéterminées. En 2015, P. Bouvart, ayant partiellement observé l'arase lors d'un sondage, y voyait une maçonnerie de protection pour une entrée de souterrain, ou un puits.

■ *Les abords de la tour-maîtresse*

D'après les premières analyses, les structures maçonnées effondrées découvertes à l'ouest du fossé de l'entrée nord-est du château en 2019 et 2021 sont identiques et synchrones, ce qui laisse penser qu'un complexe bâti devait être installé à cet endroit. L'étude des matériaux et techniques de construction sur ces maçonneries rappelle la mise en œuvre de la tour semi-circulaire enchappant la tour romane à l'est (dimensions et traitement des blocs, mortiers et

Scorbé-Clairvaux, Château du Haut-Clairvaux : Vue de la zone de fouille des abords de la tour-maîtresse en 2021 (cliché : Nicolas Prouteau)

formes des joints). Il est très probable, en outre, que l'effondrement de ces mêmes structures maçonnées dans la rampe nord soit synchrone. L'emplacement de la construction effondrée dégagée en 2021 rend assez difficile d'imaginer que celle-ci soit une portion de la tour-maîtresse. Il est probable que cet élément d'escalier ou de tour ait été érigé dans la partie nord du fossé et/ou sur le plateau rocheux dominant l'entrée au nord. L'articulation entre ces maçonneries et la porte en tenaille, située plus bas, reste encore à déterminer et fera l'objet d'une future fouille.

On peut cependant déjà rappeler le caractère exceptionnel de la découverte de ce type de porte « en tenaille » ou « en pince de crabe » dont la forme est rare. Un travail de comparaison reste à faire. Cet accès en tenaille vient, en outre, confirmer l'hypothèse selon laquelle la progression dans l'ensemble du châtelet d'entrée, barbacane, fossé taillé dans le rocher et rampe nord est organisée en plusieurs coudes. Plus l'on progresse vers l'intérieur du système d'entrée et plus le cheminement se complexifie et se réduit en goulet d'étranglement. La présence de voûtes et d'ouvertures vers l'ouest dans les maçonneries effondrées est peut-être à mettre en lien avec des couloirs et/ou escaliers permettant de circuler vers les terrasses à l'ouest de la porte. Ce dispositif faciliterait l'accès vers l'intérieur de la cour en s'adaptant à une différence importante de niveau entre le sol de circulation dans le fossé taillé dans le rocher et les premières terrasses à l'ouest de la porte.

■ *L'étude de la tour-maîtresse*

L'année 2021 a été l'occasion d'une reprise des données sur la tour-maîtresse afin d'en proposer une étude détaillée et de déterminer un phasage pour cette construction complexe. 9 phases ont pu être identifiées. L'état le plus ancien correspond à l'élévation d'une tour carrée à contreforts, entre 1140 et 1165 (phase I). Elle fait ensuite l'objet d'une reprise par le voutement en ogives de son 5e niveau, dans les années 1170-1180 (phase II). Une tour circulaire à contreforts l'englobe ensuite, autour de 1180 (phase III). Il semble que le programme ait été modifié en cours de travaux, aboutissant à une

Scorbé-Clairvaux, Château du Haut-Clairvaux : Zone nord-ouest, mur oriental du bâtiment fouillé en 2021 avec son escalier (cliché : Céline Chauveau)

construction semi-circulaire uniquement tournée vers l'est (phase IV), terminée à la toute fin du XIIe siècle. Ce programme, mis en œuvre en deux temps, peut être attribué à Richard Cœur de Lion. La fin du moyen-âge voit ensuite une mise en défense sommaire des parties sommitales, ainsi que l'ajout d'une échauguette (phase V). Le châtelet d'entrée situé au pied de la tour est également transformé. Une première phase de destruction impacte la tour semi-circulaire dont une partie s'effondre dans le fossé au nord (phase VI). Le contrefort oriental est ensuite repris, masquant l'archère du 4e niveau et une partie des empochements de hourds (phase VII). Ces travaux marquent la fin de l'aspect défensif de la structure et assurent la stabilité de l'édifice en le confortant de ce côté. Le château est ensuite progressivement abandonné à partir de la seconde moitié du XVIe siècle. Un habitat se met en place au pied de la tour-maîtresse, à usage domestique puis agricole, occupé jusque dans les années 1940 (phases VIII et IX).

Chauveau Céline et Prouteau Nicolas

■ 1 - PCR et fouille programmée sous la direction de Didier Delhoume entre 2014 et 2016 et de Nicolas Prouteau depuis 2017.

Moyen Âge

VELLÈCHES
Château de Marmande

■ *Restauration de la tour maîtresse et de la tour guette*

L'opération d'archéologie du bâti et le sondage portaient sur le couronnement de l'ancienne tour-porte du château de Marmande (M.H.) à Vellèches. La tour-porte, haute de 16,50 m, mesure actuellement à sa base 14,75 m sur 9,50 m hors-œuvre. Elle réunit en réalité deux entités architecturales distinctes : la tour-porte de 8,60 m sur 9,50 m hors-œuvre datée des années 1166-1170 et son extension talutée au sud-est du milieu du XVIe siècle. L'ensemble avait été sommé d'une terrasse en béton au XXe siècle, dont la suppression lors de la campagne de restauration initiée en 2020 a permis la mise au jour des vestiges

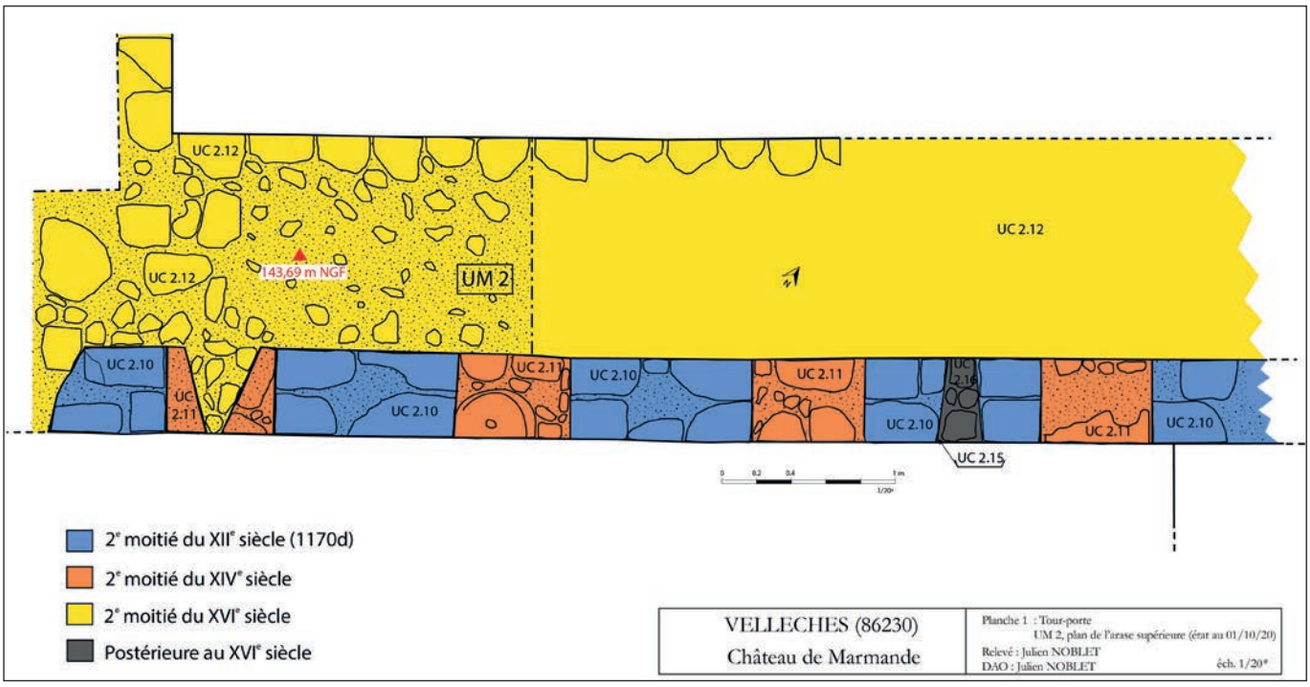

Vellèches, Château de Marmande, fig.1 : Tour-porte, UM 2, plan de l'arase supérieure (relevé et DAO J. Noblet, 01/10/2020).

Vellèches, Château de Marmande, fig.2 : Merlon couronné de son chaperon (cliché J. Noblet).

d'un parapet crénelé arasé au sommet du mur externe de la tour-porte (fig.1).

Les différents indices archéologiques reconnus ont permis de restituer le couronnement originel de la tour-porte et d'identifier deux modifications majeures apportées aux XIVe et XVIe siècles.

La tour-porte était surmontée d'un parapet maçonné percé de créneaux et munis de merlons aveugles. Ces derniers, larges de 1,66 m, dépassaient de 1,89 m le niveau du chemin de ronde ; quant aux créneaux, larges de 0,66 m, leur appui se situait à 1,04 m du niveau de circulation (fig.2). Fait notable, les merlons étaient sommés d'un chaperon hémicirculaire disposé dans le sens transversal, couronnement unique à ce jour en l'état actuel des connaissances en France, mais connu pour la même époque au Proche-Orient. Ce haut surcroît d'élévation murale portant chemin de ronde (large de 1,25 m) enveloppait une toiture en bâtière encaissée couvrant le troisième niveau (fig.3).

Dans la seconde moitié du XIVe siècle, la tour-porte fut transformée par l'adjonction d'une tourelle d'escalier octogonale desservant tous les niveaux, jusqu'alors accessibles au moyen d'échelles ou d'escaliers intérieurs en bois. La tour-porte fut dotée d'une fonction résidentielle dont témoigne la création d'éléments de confort aux étages (cheminée, croisées dotées de coussièges) et vit sa fonction défensive modernisée par l'adjonction d'un hourd permanent associé à une charpente de toit. La pose du plancher portant la structure entraîna l'arasement de la partie supérieure des merlons, constituée par le chaperon, ainsi que le comblement des créneaux intermédiaires, à l'exception de ceux situés aux extrémités dans lesquels furent

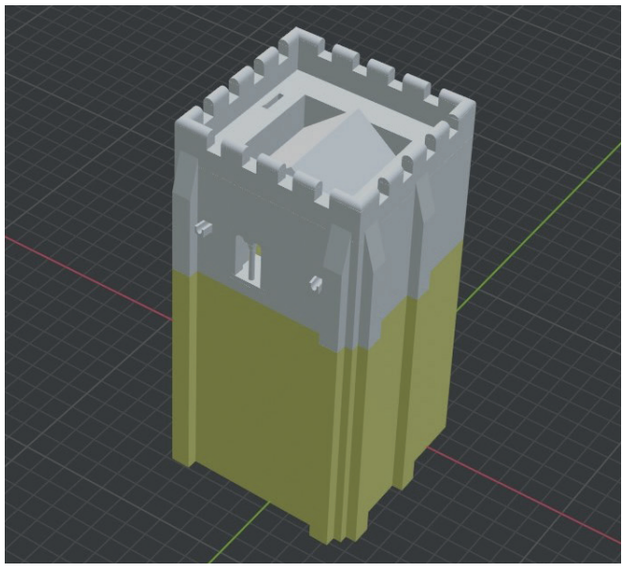

Vellèches, Château de Marmande, fig.3 : Restitution du couronnement de la tour, état 1, vers 1170d (© D. Morleghem, J. Noblet).

aménagés des archères à ébrasement triangulaire peu profond (fig.1). Si la silhouette du sommet de la tour est difficile à restituer, il est avéré que le hourd était couvert d'une toiture à quatre pans et présentait un faible encorbellement d'une cinquantaine de centimètres, comme l'attestent différentes encoches relevées sur les parois de la guette à hauteur du couvrement.

Au milieu du XVIe siècle, la tour-porte fut doublée en profondeur vers l'extérieur. La construction de cette extension amena la suppression du hourdage, la pose d'une nouvelle charpente à croupes et longs pans reposant sur une corniche en quart-de-rond ceinturant le sommet de la nouvelle tour privée désormais de sa fonction de passage. L'ancien chemin de ronde fut alors comblé : une maçonnerie de tuffeau, aux blocs régulièrement assisés, rehaussa le parement interne de l'étage sous charpente.

Noblet Julien

N°						N°	P.
207482	FONTAINE-LE-COMTE et LIGUGÉ	RN 10	MOUTARDE Bénédicte	INRAP	OPD	45	484
207473	PAYS LOUDUNAIS	Prospection recherche diachronique	AGUILLON Vincent	COL	PRD		485
207560	MONTMORILLONNAIS	Prospection recherche diachronique	LASCOUX Nicolas	BEN	PRD		485

Moyen Âge

FONTAINE-LE-COMTE ET LIGUGÉ
RN10

Le projet de mise en sécurité de la RN10 au niveau du raccordement avec la RN11 dans le secteur de Croutelle a fait l'objet d'une prescription de diagnostic archéologique sur 4,4 ha, seuls 3,6 ha étant en effet propres à être diagnostiqués, répartis en deux zones contre la RN10 sur les communes de Fontaine-le-Comte au nord et Ligugé au sud.

Situé à 8 km au sud de Poitiers, sur une butte topographique dominant la vallée de la Feuillante, l'emprise s'assied sur des altérites argileuses rouges, des argiles à silex et des formations de plateau mio-Pliocène.

Ces formations sont recouvertes généralement d'un faible développement sédimentaire (30 à 40 cm) composé essentiellement de colluvions récentes. Sur ces terrains accusant différentes phases d'érosion, peu de vestiges ont été mis au jour : un bâtiment de 4,50 m de côté sur quatre poteaux d'époque médiévale, deux trous de poteaux avec un tesson protohistorique et une accumulation sédimentaire en bas de pente témoignant de l'ancienne route de Celle-Lévescault bordée de haies ayant bloqué les dépôts de pente.

La cartographie des différents indices d'occupation recensés sur la base Patriarche du Service régional de l'archéologie de Nouvelle-Aquitaine, site de Poitiers, alimentée par des études et opérations d'archéologie préventive récentes, montre une répartition des entités archéologiques assez inégale et centrée sur les vallées et les bourgs. Les indices plus disparates et ponctuels concernent les périodes médiévale et moderne, pour l'essentiel, avec des habitats regroupés, logis nobles ou métairies. La période médiévale est la mieux représentée à l'image des récents diagnostics archéologiques ayant révélé des occupations ou habitat ruraux médiévaux au Petit Poizac sur la commune de Fontaine-le-Comte (Béague 2011), au Champ Grand Bois ou encore au Fief du Pilier sur la commune de Ligugé (Lichon 2015 et Audé 2019). Une fois encore, le diagnostic réalisé en amont de la mise en sécurité de la RN10 dans le secteur de Croutelle aura livré un indice ténu d'occupation rurale médiévale. Les autres périodes sur le secteur peinent d'une manière générale à être documentées.

Moutarde Bénédicte

MONTMORILLONNAIS
Prospection recherche diachronique

Notice non parvenue.

Nicolas Lascoux (BEN)

PAYS LOUDUNAIS
Prospection recherche diachronique

Notice non parvenue.

Aguillon Vincent
(Communauté de communes du Pays Loudunais)